



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2755  
21 mai 2021  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE

# OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

# Solidarité avec le peuple palestinien !



Manifestation du 15 mai à Paris.

## **Police**

**Droite-gauche  
au pas  
sécuritaire**

Page 4

## **Mai 1871**

**La république  
bourgeoise écrase  
la Commune**

Page 11

## **Élections régionales**

**Les listes de  
Lutte ouvrière**

Page 16

**Leur société**

- Soutien aux Palestiniens: malgré les interdictions, des milliers dans la rue 3
- Antisionisme et antisémitisme: un amalgame scandaleux 3
- Ministres: tous au charbon! 3
- Le Pen, l'amour de l'uniforme 3
- Police: droite-gauche au pas sécuritaire 4
- Roussel sur le terrain de la droite 4
- Sanofi: dérisoires cocoricos 4
- Grand Paris: spéculation aux dépens des locataires 5
- Fournisseurs d'énergie: l'art de l'escroquerie 5
- Fin de la trêve hivernale: non aux expulsions! 5
- Assurance chômage: une réforme toujours aussi injuste 6
- TF1-M6: union bénie par les actionnaires 6
- Pinault: musée du capitaliste et capitalisme au musée 6
- Guyane: une situation sanitaire dramatique 7
- Prime à l'embauche: pour les patrons, pas pour la jeunesse! 7
- Châteaudun: non aux fermetures d'écoles 7
- Chartres: pénurie de professeurs remplaçants 7
- Réforme de l'État: la vraie-fausse suppression des préfets 12
- Hausse des impôts locaux: au profit de qui? 12
- Un logiciel qui n'augmentera pas les salaires 12
- Total: le PDG condamné à respecter sa parole 12

**Dans le monde**

- Palestine-Israël: la révolte populaire et les obstacles qu'elle rencontre 8
- De la colonisation à l'apartheid 8
- Les Arabes israéliens, victimes du racisme officiel 9
- Les responsabilités de l'impérialisme 9
- Soudan: la population toujours étranglée 10
- Chili: une Constitution ne changera pas la société 10
- Pandémie: la catastrophe selon l'OMS 10
- Ceuta: des milliers à fuir la misère 16

**Dans les entreprises**

- La Poste - Calvados 12
- Aéroports 13
- Agents territoriaux 13
- CHU - Angers 14
- Rapport de l'OMS 14
- Famille Mulliez 14
- Amazon - Brétigny 15
- Kidiliz - Saint-Chamond 15

**Il y a 150 ans**

- 21-28 mai 1871: la Semaine sanglante 11
- Lutte ouvrière au Mur des fédérés 11

**Élections régionales**

- La liste Lutte ouvrière en Normandie 16
- Rassemblement des listes LO dimanche 13 juin 16

# Solidarité avec le peuple palestinien opprimé!

Les habitants de Gaza sont à nouveau soumis à un déluge de feu et ils pleurent leurs morts. Comme toujours, pour intervenir, l'État israélien a pris pour prétexte des tirs de roquettes du Hamas et il prétend opérer des bombardements « ciblés ». Mais qui peut croire un tel mensonge ?

La bande de Gaza est un territoire de 40 km de long sur 10 km de large, l'un des plus densément peuplés au monde. Comment les bombes pourraient-elles faire le tri entre les civils et les militants du Hamas, alors qu'il n'y a pas de refuges sécurisés, pas d'échappatoires possibles ?

Tirer des roquettes sur Israël, comme le fait le Hamas, est une politique aveugle et terroriste. Mais bombarder une zone comme Gaza l'est à bien plus grande échelle. C'est du terrorisme d'État.

Renvoyer les deux camps dos à dos, alors qu'un État prétendument démocratique et surarmé s'acharne à détruire un territoire déjà dévasté, c'est accepter la loi du plus fort. Et c'est surtout tourner le dos à la révolte mille fois légitime des Palestiniens !

Cette révolte est sans cesse étouffée et réprimée par l'État israélien. Mais elle est aussi récupérée et détournée politiquement par le Hamas.

Cette nouvelle révolte n'est d'ailleurs pas venue de Gaza ni du Hamas. Elle est venue de familles qui se sont opposées à leur expulsion dans un quartier de Jérusalem-Est. Elle a ensuite embrasé des villes dites mixtes, comme Lod, Jaffa ou Saint-Jean d'Acre, ainsi que la Cisjordanie. C'est pour en prendre le contrôle que le Hamas a déclenché des tirs de roquettes sur Israël.

Le Hamas a sciemment confisqué la parole aux manifestants et a transformé la mobilisation des masses en affrontement entre deux appareils, de façon à imposer sa politique, ses propres méthodes, sa propre domination au peuple palestinien. Alors, si les Palestiniens ont pour ennemi l'État israélien, ils ont le Hamas pour adversaire.

Avec les affrontements violents et haineux qui se sont multipliés entre groupes sionistes d'extrême droite et jeunes Palestiniens, nombre de Juifs israéliens réalisent aujourd'hui qu'ils sont sous la menace d'une guerre communautaire dont ils payent déjà le prix. Mais comment s'en étonner ?

Depuis 70 ans, le gouvernement colonise de nouvelles terres en Cisjordanie et rend impossible la création d'un État Palestinien viable. Il a annexé Jérusalem-Est, imposé le blocus de

Gaza et enfermé ses habitants dans une prison à ciel ouvert. Il impose une politique d'apartheid en Israël, où Juifs et Arabes ne disposent pas des mêmes droits. Et régulièrement, lorsque la révolte se fait trop menaçante, il fait la guerre aux Palestiniens.

Depuis des années, pour se maintenir au pouvoir, Netanyahu s'appuie sur l'extrême droite suprémaciste juive, lui offre des ministères, ferme les yeux sur ses violences et soutient toutes ses entreprises de colonisation.

Cette surenchère réactionnaire a conduit à ce face-à-face glaçant où les uns hurlaient « *Mort aux Arabes* », quand les autres criaient « *Mort aux Juifs* ». Il est à souhaiter que cela serve d'électrochoc, car il n'y a pas d'autre avenir pour les deux peuples que de s'entendre.

Est-ce possible ? Oui, à condition de combattre la politique coloniale d'Israël soutenue par les grandes puissances.

Les dirigeants d'Israël ont bâti leur État en niant le droit des Palestiniens à disposer de leur territoire et ils se sont fait le relais régional des puissances impérialistes, en premier lieu les États-Unis. C'est pourquoi il ne faut pas compter sur la prétendue « communauté internationale » pour faire une quelconque pression sur le gouvernement israélien.

Dans ce soutien inconditionnel, Netanyahu peut aussi compter sur le gouvernement français. L'interdiction de la manifestation pro-palestinienne de samedi dernier à Paris en témoigne. Qualifier les manifestants « d'antisémites », comme l'a fait le ministre Darmanin, est une minable contribution à l'oppression des Palestiniens.

Les dirigeants israéliens et palestiniens conduisent leurs peuples dans une impasse sanglante, avec la complicité des puissances impérialistes. Il faut que ceux qui s'en rendent compte soient de plus en plus nombreux au sein des deux peuples.

La solution ne pourra surgir que des Israéliens et des Palestiniens qui cherchent les moyens de vivre ensemble sur la même terre. Pour cela, ils doivent s'opposer à ceux qui les entraînent dans une guerre entre communautés. Ils doivent se battre ensemble contre l'oppression dont est victime le peuple palestinien, et affirmer que les deux peuples doivent disposer des mêmes droits, car « *un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre* ».



Gaza, le 16 mai 2021.

MOHAMMED SALEM REUTERS

# Manifestations en soutien aux Palestiniens : malgré les interdictions, des milliers dans la rue

**Samedi 15 mai, en dépit des cris d'orfraie du ministre de l'Intérieur, Darmanin, et de l'interdiction des manifestations à Paris, Grenoble et Nice, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans toute la France en soutien aux Palestiniens bombardés.**

Les représentants de l'État français, et ceux qui aspirent à le devenir, n'ont pourtant pas ménagé leur peine pour étouffer toute contestation de la politique de l'État israélien. Mercredi 12 mai, la préfecture de police a interdit un rassemblement parisien, à l'issue duquel le président de l'association France Palestine Solidarité a été arrêté. Jeudi 13 mai, approuvé par la maire de Paris, Hidalgo (PS), Darmanin a interdit la manifestation parisienne du samedi. Le prétexte du risque de trouble à l'ordre public et les accusations d'antisémitisme proférées contre les manifestants

pro-Palestiniens ont été largement relayés par une ribambelle de politiciens, du PS au Modem en passant par LREM. D'autres, comme Éric Ciotti (LR), ont justifié l'interdiction de la manifestation à Nice en présentant le conflit israélo-palestinien comme une guerre de la démocratie contre le terrorisme. Priver des manifestants de leur liberté d'expression, au nom de la démocratie : il fallait oser ! À droite, Valérie Pécresse a apporté son soutien aux bombardements israéliens, évoquant de « légitimes ripostes ». Plus hypocrite, Marine Le Pen (RN) a condamné dans un tweet les

tirs de roquettes du Hamas, sans un mot contre le terrorisme d'État israélien.

Malgré ce chœur de mensonges et de calomnies, plus de 25 000 personnes ont finalement manifesté le 15 mai à Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nancy, Lille, Montpellier, Nice, Grenoble. Partout, les manifestants ont exprimé leur colère contre la colonisation des terres palestiniennes, contre les bombardements israéliens et contre la complicité des grandes puissances. Nulle part, les caméras des grands médias, pourtant à l'affût, n'ont trouvé un geste ou une parole antisémite à retransmettre. À Paris, bien que l'interdiction de la manifestation ait été dissuasive, malgré l'impressionnant dispositif policier, malgré l'utilisation décomplexée des canons à eau et gaz



À Lyon, le 15 mai.

lacrymogènes, 3 000 personnes ont tout de même pu manifester. Dans plusieurs villes, des militants de Lutte ouvrière ont formé un cortège dynamique, entraînant bien d'autres manifestants, avec drapeaux rouges

et chant international des travailleurs. Ils ont pu faire entendre et reprendre leurs slogans, affirmant entre autres qu'un peuple qui en opprime un autre, ne saurait être un peuple libre.

**Julie Lemée**

## Antisionisme et antisémitisme : un amalgame scandaleux

**« Je ne veux pas qu'on crie "Mort aux juifs", comme c'était le cas dans les rues de Paris en 2014 » : c'est ainsi que le ministre de l'Intérieur, Darmanin, a justifié l'interdiction de la manifestation de soutien au peuple palestinien de samedi 15 mai à Paris. Il assimilait ainsi volontairement à de l'antisémitisme toute opposition à la politique de l'État d'Israël.**



À Bruxelles, le 15 mai.

Cet argument a été largement relayé par les médias et nombre de personnalités politiques. Ainsi l'ancien Premier ministre socialiste Valls affirmait le 14 mai sur LCI : « Une partie de la gauche et de l'extrême gauche se sert du conflit pour justifier l'antisémitisme. »

Cela n'est pas nouveau. En juillet 2017, recevant le Premier ministre israélien Netanyahu à l'Élysée à l'occasion de l'anniversaire de la rafle du Vél'd'Hiv, Macron avait affirmé : « Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme. » Depuis, il y a eu des tentatives de modifier la définition de l'antisémitisme pour y inclure l'antisionisme.

Les Macron ou Darmanin connaissent parfaitement le sens des mots. Le sionisme est un mouvement nationaliste juif, fondé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en Europe par Theodor Herzl, réclamant la création d'un foyer national juif, un mouvement très longtemps rejeté par l'immense majorité des Juifs eux-mêmes. L'antisémitisme en revanche est la haine des juifs en tant que tels.

L'antisémitisme est un danger mortel pour la classe ouvrière. Il faut le combattre, comme toutes les formes de racisme qui peuvent la diviser et servir à la détourner des vrais responsables de l'exploitation et de la crise. Mais dénoncer la politique des dirigeants israéliens qui

entraînent leur peuple dans des guerres sans fin et qui oppriment les Palestiniens n'est en rien de l'antisémitisme. Cela peut être le fait de juifs, israéliens ou non, comme de tout autre être humain. Mais tous ceux qui font l'amalgame savent ce qu'ils font. En Israël, Netanyahu s'en sert pour obliger tous les Israéliens à se ranger derrière sa politique. En France, les politiciens s'en servent pour faire taire toute opposition à la politique des dirigeants israéliens, dont ils sont les alliés indéfectibles au Moyen-Orient, et ainsi criminaliser toutes les critiques vis-à-vis de leur politique coloniale. Cet amalgame odieux est inacceptable.

**Aline Rétesse**

## Ministres : tous au charbon

Ordinairement, les gouvernements en place assurent que les élections intermédiaires, régionales et municipales, sont locales et ne concernent en rien les ministres et le président.

C'est bien naturel, car ces élections arrivent alors qu'une fraction de l'électorat a eu le temps d'évaluer la politique gouvernementale et est donc pris d'une brusque envie de la sanctionner. Les régions sont ainsi passées à gauche sous Sarkozy

et, inversement, à droite sous Hollande.

S'attendant à un désaveu semblable les 20 et 27 juin prochains, Macron, au contraire de ses devanciers, politise le scrutin et l'utilise comme une préparation à l'élection présidentielle de 2022. On voit donc quinze ministres partir au front en véritables hommes et femmes-sandwiches ayant pour tout programme « Chez Macron tout est bon ».

Le but est de tenter d'affaiblir un peu plus la droite

afin de préparer un duel Macron-Le Pen et donc, croit le président, sa victoire finale à l'élection présidentielle.

La pensée politique de Macron ne dépasse pas le scénario d'un film de super-héros, dans lequel tout conduit à l'affrontement du bien et du mal. Quand on est ministre, il faut se dévouer : dans ce genre de film, avant l'apothéose des héros, les figurants en prennent toujours plein la figure.

**P. G.**

## Amour de l'uniforme

Marine Le Pen vient de prendre le contre-pied de Castex qui, suivant l'exemple de Macron débaptisant l'ENA, a annoncé la fin du corps préfectoral.

Invoquant les mânes de Napoléon, créateur de la fonction, elle a écrit à chaque préfet pour l'assurer de sa « haute considération ». Le Pen promet de

« s'employer à défendre le corps préfectoral », c'est-à-dire les privilèges des 750 hauts fonctionnaires qui en font partie et dont la carrière est assurée au sein de l'État.

Quand on rêve de donner des ordres et de manier la trique, on ne peut qu'admirer les professionnels du genre.

**L. D.**

## Police : droite-gauche au pas sécuritaire

Une large brochette de politiciens ont participé à la « marche citoyenne » organisée mercredi 19 mai devant l'Assemblée nationale par tous les syndicats de police.

Pour les organisateurs, cette marche, en fait un rassemblement statique devant un podium, répondait à la colère de leurs troupes après deux assassinats consécutifs de policiers, à Rambouillet puis à Avignon. Après avoir multiplié les témoignages sur le thème « la police, mal-aimée », ils venaient chercher un soutien politique explicite auprès des députés et chefs de parti.

En se rassemblant devant l'Assemblée, ces syndicats venaient réclamer, une fois de plus, des lois plus sévères à l'encontre

des crimes visant les policiers. De telles lois existent déjà et, quoi qu'en disent les porte-parole de la police, elles sont appliquées. Ces mêmes représentants ont poussé des hauts cris après que les juges ont acquitté plusieurs jeunes lors du procès en appel des incendiaires d'une voiture de police à Viry-Chatillon. Or, si ce procès prouve quelque chose, ce n'est pas le laxisme de la justice, mais la capacité de certains policiers à fabriquer de faux coupables et à envoyer des innocents en prison. Ce qui ne va pas



Manifestation contre la loi Sécurité globale le 28 novembre 2020.

améliorer l'image de la police...

Du côté des dirigeants de LREM, LR et du RN, qui se livrent à une surenchère sans fin sur le terrain de la sécurité, ce rassemblement était l'occasion de s'afficher. Marine Le Pen a ainsi demandé à « l'ensemble des élus du Rassemblement national » d'y participer, sous

la houlette de Jordan Bardella. Darmanin, ministre de l'Intérieur en exercice, a apporté la caution gouvernementale à cette manifestation quasi officielle.

Mais la gauche n'était pas en reste. Olivier Faure du PS mais aussi Fabien Roussel, du PCF, avaient annoncé leur présence. Cet alignement du PS et du PCF sur un langage

sécuritaire digne de l'extrême droite n'est pas surprenant. Il découle de leur profond respect pour l'ordre social, aussi déliquescents soit-ils. Et, comme les autres, la seule perspective qu'ils ont à offrir aux habitants des quartiers populaires confrontés aux effets délétères du chômage et de la pauvreté est la démagogie sécuritaire... mais parée de vertus « républicaines ».

Ce faisant, ils accréditent un peu plus l'idée, parmi les travailleurs, que le RN avait raison avant les autres. À ce jeu, ils ne lui prendront pas une voix. Au contraire, ils contribuent à distiller eux aussi le poison des idées réactionnaires tout en vantant cet appareil de répression qu'est la police. Car les matraques policières ne protègent jamais les pauvres et sont toujours, au bout du compte, utilisées contre ceux qui se révoltent ou contestent la politique du pouvoir.

Xavier Lachau

## Roussel sur le terrain de la droite

Tout juste désigné par les militants du PCF pour être le candidat communiste à l'élection présidentielle de 2022, Fabien Roussel s'est répandu dans les médias en propos sécuritaires.

« Il ne faut pas laisser l'idée que la gauche serait laxiste sur cette question-là, et moi, je vous le dis, je ne le serai pas », a déclaré Roussel sur BFM le 12 mai. Dans le sillage de la campagne sécuritaire, amplifiée après le meurtre d'un policier à Avignon, le candidat du PCF ajoute donc sa voix à celle de Darmanin au gouvernement, et à celles des ténors de

droite et d'extrême droite, pour revendiquer lui aussi des « sanctions plus dures et plus fermes » dès lors que l'on s'attaque « à des détenteurs de l'autorité publique ». Le gouvernement promet 10 000 créations de postes dans la police ? Roussel en revendique 30 000. Darmanin annonce sa participation à la manifestation organisée le 19 mai par les syndicats

de police ? Roussel affirme qu'il en sera, avec les élus communistes.

La délinquance, la multiplication des incivilités et des agressions grandes et petites pourrissent la vie dans les quartiers populaires. Roussel le constate à juste titre, mais le candidat dit « communiste » en tire les mêmes conclusions que le gouvernement et revendique à son tour plus de policiers et de répression, tout en reprenant les propos démagogiques sur les sanctions pas assez sévères qui encourageraient

les délinquants.

Le candidat du PCF ne trouve donc rien d'autre à dire pour répondre aux préoccupations de l'électorat populaire, sous prétexte de ne pas laisser le problème de la sécurité aux mains de la droite et de l'extrême droite. Mais aller chasser sur le terrain de ses ennemis politiques, sous prétexte de ne pas leur en laisser l'exclusive, n'a jamais offert de perspectives aux militants, et encore moins aux travailleurs.

Nadia Cantale

## Sanofi : dérisoires cocoricos

« Enfin une bonne nouvelle », « L'espoir est relancé » : depuis que Sanofi a annoncé des résultats positifs pour son futur vaccin contre le Covid, des cocoricos emplissent l'atmosphère.

Le patron de Sanofi-France a donné le ton : « J'espère qu'aujourd'hui ils (les Français) sont un peu moins tristes et qu'ils voient qu'on n'est pas totalement en retard, on est juste derrière, dans le deuxième wagon. » Et d'ajouter, avec de l'émotion dans la voix : « On aura un vaccin français. »

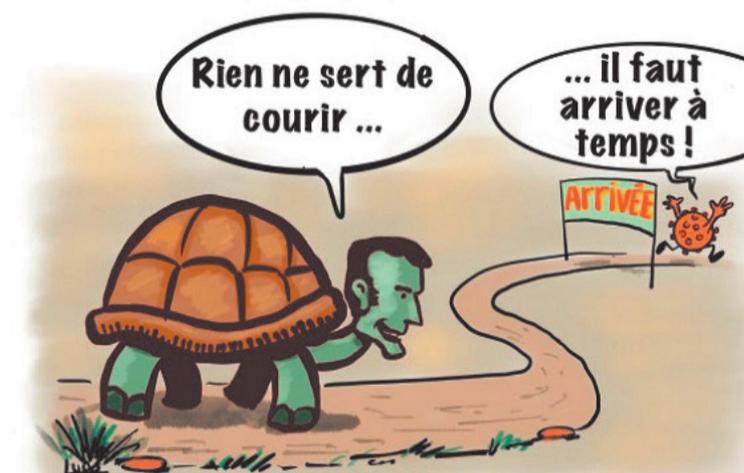
Français ? C'est le gouvernement américain qui, en juillet 2020, a offert un financement de 2,1 milliards de dollars à Sanofi et à son associé, le laboratoire britannique GSK, pour développer et produire ce vaccin. Depuis, après les ratés que l'on sait, c'est au Honduras et aux États-Unis que l'espoir de vaccin a été testé sur plus de 700 personnes,

pour s'assurer de son efficacité. Maintenant qu'il aurait montré cette efficacité et ouvert cet espoir, c'est aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud et en Asie que près de 40 000 personnes vont être recrutées pour les essais cliniques de phase 3. Voilà qui démontre, si c'était encore nécessaire, l'absurdité de la notion de « vaccin français », sans compter les nombreux pays d'où viennent les produits, les outils, les femmes, les hommes... qui permettent le vaccin.

Il n'est pas moins absurde de voir Sanofi et GSK faire travailler leurs équipes de recherche et de production dans le cadre étroit du secret commercial. Au lieu de

partir des connaissances acquises, des succès et des échecs de tous les autres laboratoires qui ont travaillé pour trouver un vaccin, chaque laboratoire creuse son sillon, chacun organise dans le secret le travail de ses équipes. L'objectif est la publication, et que s'envolent les dépôts de brevets, car c'est alors que naît la réussite... des affaires et que s'envolent les profits liés au marché.

Même en arrivant sur le marché avec près d'un an de retard, Sanofi espère bien en avoir sa part. Dans la concurrence commerciale que se livrent les groupes pharmaceutiques, déjà on entend parler de négociation et de guerre des prix. L'espoir naît aussi des variants et de l'aubaine que représente la perspective d'une vaccination qui



serait nécessaire chaque année, comme pour cette autre maladie virale qu'est la grippe.

Infection virale mondiale, la pandémie de Covid-19 laisse entrevoir un marché colossal. Les laboratoires pourraient

amasser des profits fabuleux issus du pillage du travail des chercheurs, des techniciens, des ouvriers, de tous les salariés qui font que les vaccins existent. Le coq Sanofi y voit de quoi se dresser sur ses ergots.

Sophie Gargan

# Grand Paris : spéculation aux dépens des locataires

**Les travailleurs d'Île-de-France sont déjà largement victimes de la pénurie de logements bon marché, voire de logements tout court. La demande augmente : 740 000 ménages sont en attente d'un logement social, 30 000 de plus que l'an dernier. Mais la construction de logements sociaux s'effondre.**

Seuls 20 000 agréments pour la production de HLM ont été délivrés en 2020 en Île-de-France. C'est 40% de moins qu'en 2016 et 25% de moins qu'en 2019. Il faut déjà attendre en moyenne trois ans pour accéder à un logement social. Ce délai va exploser dans les années à venir, tout comme le nombre de mal-logés ou de sans-logis.

L'arrivée du Grand Paris Express dans les prochaines années, avec les quatre lignes de métro automatiques supplémentaires

autour de Paris et la prolongation de deux lignes, était censée s'accompagner de la construction de logements sociaux. Elle suscite au contraire l'appétit de spéculateurs immobiliers et de fonds d'investissement, dont les locataires des HLM situés à proximité des futures stations font déjà les frais.

Ainsi la gare du Vert de Maisons, à Maisons-Alfort, est située sur la future ligne 15 du métro et la ligne D du RER. Dans le quartier populaire de Liberté, 227

familles ont reçu une lettre de leur bailleur, In'Li, les informant qu'à compter de 2022 leur logement ne serait plus conventionné. La convention entre un bailleur et l'État prévoit le plafonnement des loyers des logements sociaux. Le déconventionnement signifie au contraire qu'à l'expiration du bail le bailleur peut fixer le loyer en fonction du voisinage, ou donner congé au locataire pour vendre l'appartement. En 2018 à Gennevilliers, par exemple, les locataires de la rue Calmel, à deux pas de la future gare du Grand Paris Express, ont découvert qu'à la suite du déconventionnement les loyers augmentaient parfois de 200 euros par mois. In'Li traînait au tribunal ceux qui refusaient



La gare du Vert de Maisons en chantier.

leur nouveau bail.

In'Li est une filiale d'Action Logement spécialisée dans le logement intermédiaire et dirigée par Benoist Apparu, ancien ministre du Logement de Sarkozy. Il explique cyniquement que les logements situés à moins de 10 minutes à pied d'une gare ou d'un métro du Grand Paris Express font partie du cœur de cible d'In'Li, en raison du différentiel entre les loyers existants et ceux qu'est prête à payer une classe moyenne elle-même chassée de Paris par le prix du mètre carré. Sa stratégie est donc de financer la construction de logements à forts revenus locatifs en revendant à la découpe

des logements sociaux ou en augmentant les loyers. Attirés par les profits spéculatifs, des fonds d'investissement comme Axa Real Assets, Primonial Reim, Pro BTP viennent de s'associer à In'LI.

Seule la mobilisation des locataires peut empêcher que leur appartement soit transformé en « actif financier » et qu'ils soient demain chassés de leur appartement et de leur quartier par les hausses de loyer. À Maisons-Alfort, ils se mobilisent et appellent à une manifestation contre le déconventionnement et contre les hausses de loyer, samedi 22 mai.

**Christian Bernac**

## Fournisseurs d'énergie : l'art de l'escroquerie

**Le médiateur national de l'Énergie, chargé d'informer le public et de tenter de résoudre les différends entre consommateurs et fournisseurs d'énergie, vient de faire paraître son rapport pour l'année 2020.**

Les litiges entre les abonnés et leurs fournisseurs d'énergie ont augmenté de 19% en 2020, après une hausse de 35% en 2019. Les grandes sociétés ont évidemment la palme : ce sont Total Direct Energie, multinationale du pétrole et troisième fournisseur de gaz naturel et d'électricité, qui écope du carton rouge du médiateur, ENI, trust italien du pétrole, condamné à une amende de 315 000 euros pour des manquements aux règles du code de la consommation, Engie, du groupe Suez, ou l'entreprise espagnole Iberdrola.

Avec l'ouverture à la concurrence pour la fourniture d'électricité, toutes ces sociétés rivalisent depuis des années pour accaparer une part de marché. Il ne s'agit pas de produire, mais de spéculer sur l'achat et la revente d'énergie. Pour enrichir leurs actionnaires, tous les coups sont permis : démarchage insistant où on promet des tarifs mensuels cassés, mais en oubliant de parler de la régularisation de fin d'année qui rend la facture beaucoup moins attrayante ; pressions pour faire renoncer le client à son délai légal de rétractation ; remboursements et résiliation impossibles à

obtenir ; offre à prix fixe qui ne concerne que le prix de l'énergie, sans parler des taxes ni de l'abonnement. Un contrat relevé par le rapporteur, et manifestement faux, a même été validé par ENI, dont un démarcheur avait abonné une femme de 98 ans depuis longtemps en ehpad !

Le médiateur alerte également sur l'offre à tarification dynamique qui est en discussion. Il s'agit de facturer l'électricité en fonction du cours du kilowatt sur le marché de gros européen. Ce serait au client d'être attentif aux variations de cette Bourse et de « consommer au moment où l'électricité est la moins chère », selon un des fournisseurs. Dans cette véritable arnaque, les hausses parfois très fortes des prix du marché retomberont inévitablement sur le consommateur.

Entre EDF, qui augmente régulièrement ses tarifs et se comporte comme une entreprise capitaliste ordinaire, et les nouveaux fournisseurs aux dents longues, le choix n'est pas large, alors que la fourniture d'électricité, désormais indispensable, devrait être publique et aussi abordable que l'air que l'on respire.

**Sylvie Maréchal**

## Fin de la trêve hivernale : non aux expulsions !

**Face à la crise sanitaire et surtout sociale, le gouvernement a été obligé, aussi bien l'année dernière que cette année, de reculer la date de fin de la trêve hivernale, pendant laquelle les expulsions de locataires sont interdites.**

Cette année, l'échéance a été fixée au 31 mai. Le délai se rapproche donc et l'angoisse monte dans des dizaines de milliers de familles qui ne peuvent plus payer leur loyer. La fondation Abbé-Pierre et le Droit au logement estiment que 30 000 d'entre elles pourraient être mises à la porte de chez elles par la force. Elles pourraient alors rejoindre les 300 000 sans-abri qui tentent de survivre dans ce pays riche qu'est la France, un chiffre en constante augmentation. Parallèlement, la construction

de logements est au plus bas. 90 000 ont été construits l'année dernière, sur les 125 000 promis par le gouvernement, loin des besoins réels.

Les solutions que le gouvernement a annoncées pour venir en aide aux expulsés sont dérisoires. Il double le Fonds de solidarité logement, géré par les départements, de 30 à 60 millions d'euros, et crée un fonds de 20 millions d'euros pour... indemniser les bailleurs. Enfin il promet, la main sur le cœur, que chaque expulsé se verra

proposer une solution de logement ou d'hébergement.

Le directeur de la fondation Abbé-Pierre dénonce à juste titre que les fonds sont loin d'être suffisants et que la promesse d'hébergement n'a rien de contraignant : « Concrètement, les préfets pourront se contenter de ne proposer que trois nuits d'hôtel à la personne expulsée. »

Alors que les plans de licenciements se succèdent, que les files s'allongent devant les distributions alimentaires, il est inadmissible que des familles populaires soient chassées de chez elles. Il faut interdire les expulsions et réquisitionner d'urgence les logements et bureaux vides !

**Camille Paglieri**



# Assurance chômage: une réforme toujours aussi injuste

**Mercredi 12 mai, le gouvernement a communiqué aux partenaires sociaux un projet de décret modifiant la réforme de l'Assurance chômage. Le décret précédent datait du 30 mars.**

Les deux textes concernent le mode de calcul de l'allocation chômage. Actuellement, elle est calculée à partir des salaires perçus pendant les jours travaillés sur les 12 derniers mois. Mais, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, le calcul se fera sur une période de 24 mois, en tenant compte des jours non travaillés comme des jours travaillés, ce qui diminuera très fortement les allocations. L'Unedic prévoit que 1,15 million de personnes auront ainsi une allocation diminuée, en

moyenne de 17%.

Les travailleurs qui se retrouveraient au chômage après une période de congé maternité, congé maladie, mi-temps thérapeutique, chômage partiel, congé parental ou congé de proche aidant seront spécialement touchés. L'Unedic a simulé des cas concrets. Par exemple, une travailleuse payée au smic, qui aurait connu un arrêt maladie d'un mois, suivi d'un congé maternité de quatre mois, puis d'un arrêt maladie d'un mois, perdrait la moitié

de son indemnité, qui passerait de 931 à 458 euros.

Dans sa dernière version de la réforme, le ministère du Travail vient d'inventer un nouveau mode de calcul de l'allocation en introduisant un « salaire fictif » pour les périodes non travaillées, ce qui viendrait atténuer la baisse de l'indemnité. Dans une période où le chômage risque d'exploser, il fait mine de vouloir limiter les conséquences de sa réforme, parce qu'il craint le mécontentement que cela pourrait provoquer. Mais son objectif demeure d'économiser jusqu'à 2,3 milliards par an aux dépens des chômeurs, en limitant



SARAH KRAKOVITCH - PLACE GRENET

Manifestant contre la réforme de l'Assurance chômage.

à la fois leur taux d'indemnisation et leurs conditions d'accès aux indemnités.

Face à cette attaque qui vise tous les travailleurs, les dirigeants syndicaux de la CGT, de la CFDT et de FO ont répondu en déposant un recours au Conseil d'État.

Sur ce terrain-là, le gouvernement trouvera toujours une parade pour arriver à ses fins. Empêcher cet appauvrissement programmé et généralisé nécessitera une riposte de tous les travailleurs.

**Hélène Comte**

## TF1-M6: union bénie par les actionnaires

**Les groupes de télévision et radios privées TF1 et M6 entament des négociations exclusives en vue d'une fusion.**

Le groupe M6, filiale de RTL Group, le plus grand groupe européen d'audiovisuel, comprend plusieurs chaînes de télévision et de radio gratuites, alors que le groupe TF1, filiale de Bouygues, possède neuf chaînes généralistes ou thématiques, deux plateformes de contenus, sans oublier des studios de production et une régie publicitaire.

Bouygues débourse 641 millions d'euros pour se payer M6 et devenir ainsi un poids lourd de

l'audiovisuel. Le nouvel ensemble concentrerait 30% de parts de marché et capterait les trois quarts du marché publicitaire sur le petit écran. Si la fusion est autorisée, le nouveau groupe devra probablement se séparer de trois chaînes de télévision, pour respecter les règles fixées par l'Autorité de l'audiovisuel, tant elle accroît la concentration des médias en un nombre réduit d'acteurs.

La course au gigantisme, qui existe dans tous les

secteurs économiques, se poursuit. Aux États-Unis, Discovery et WarnerMedia, filiale du groupe de télécommunication AT&T, viennent d'annoncer leur fusion pour concurrencer Amazon et Netflix.

Pour défendre leur union, TF1-M6 expliquent qu'elle fera d'eux le champion français capable de rivaliser avec les géants du numérique tels que Google, Facebook, Apple ou Netflix. Mais la vérité sort toute crue de la bouche du président du directoire de M6, lorsqu'il explique: « Ce projet de fusion est le seul à même de créer de la valeur pour tous

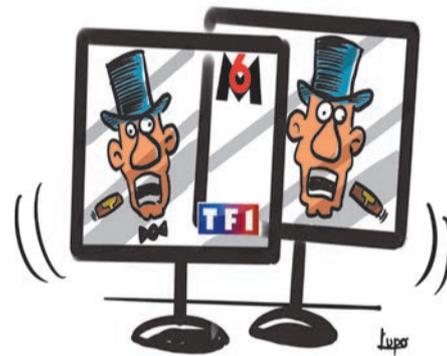
les actionnaires de M6 », un avis certainement partagé par ceux de TF1!

Le nouveau groupe en profitera sans doute pour supprimer des emplois en prétextant des doublons. Quant à la pluralité des médias, la diversité des opinions représentées ou des créations artistiques et culturelles, ce ne sera pas plus le problème de ce nouveau géant capitaliste que ça ne l'était du temps de l'existence séparée des deux groupes.

Concentrés ou non, les médias restent entre les mains des possédants, ou sous le contrôle du

gouvernement lorsqu'il s'agit du secteur public. Pour se faire entendre, la voix des opprimés doit trouver d'autres canaux.

**Inès Rabah**



Information pluraliste

## Pinault: musée du capitaliste et capitalisme au musée

**Le 22 mai, le milliardaire François Pinault inaugurera à Paris son nouveau musée personnel, complétant ainsi les deux qu'il possède déjà à Venise.**

Il faut bien l'ancienne Bourse du commerce, vaste bâtiment à coupole en plein centre de Paris, pour exposer les milliers d'œuvres de sa collection, signées d'artistes contemporains renommés.

L'opération, bénie et subventionnée par l'État et par la Ville de Paris, fait l'objet d'une campagne médiatique à la gloire du généreux milliardaire, de son goût, de son flair et de ses amitiés. Il est vrai que Pinault ne mégote pas. Quand il embauche un conseiller culturel, il choisit un ancien ministre de la Culture et directeur du château de Versailles. Quand il aide un ami dans le besoin, il loge gracieusement Chirac dans un hôtel particulier parisien.

Si son fils se marie, c'est avec une star d'Hollywood. Pour contrôler le cours des œuvres de ses artistes, il achète Christie's, une des plus grosses salles de vente. Après l'incendie de Notre-Dame, il promet cent millions d'euros et, lorsqu'une de ses sociétés est menacée de redressement fiscal, c'est pour 2,5 milliards d'euros. Le propriétaire du groupe de luxe Kering, trentième fortune mondiale, ne peut pas faire moins...

Assis sur sa réputation et ses trente milliards de cagnotte personnelle, Pinault est désormais semblable au roi Midas: tout ce qu'il touche se transforme en or. Il suffit en effet qu'il achète un artiste et qu'il l'expose dans un de ses musées pour

que sa cote monte. Le phénomène est encore amplifié par l'énormité des capitaux disponibles, la vanité de ceux qui les détiennent, la certitude que l'art est un placement rentable. La fortune de Pinault gonfle donc

avec les cours de la Bourse, grâce à la protection toujours acquise des pouvoirs publics et à la flagornerie des médias.

L'histoire dit que Midas est mort faute de pouvoir boire et manger de l'or. Elle

dira si Pinault vivra assez longtemps pour voir une explosion, spéculative, sociale, ou les deux, détruire son pouvoir et remettre musées et collections à la collectivité.

**Paul Galois**

## Lisez Lutte de classe revue de l'Union communiste internationaliste

**Au sommaire du n° 216 (mai 2021):**

- Lutte ouvrière dans les élections régionales
- Tribune des généraux: l'État, « une bande d'hommes armés »
- Biden: essai de relance d'un capitalisme empêtré dans sa crise
- Irlande du Nord: les émeutes des jeunes loyalistes et le Brexit
- Porte-conteneurs géants: le commerce mondial à la merci d'un coup de vent
- La prison: un rouage de l'ordre social



**Prix: 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.**

## Guyane : une situation sanitaire dramatique

L'épidémie s'est accélérée en Guyane, avec la diffusion du variant brésilien qui représente 80 % des contaminés.

Le département a été reconfiné pour deux semaines à partir du 14 mai, avec un couvre-feu à partir de 19 heures et toute la journée du dimanche, la fermeture des établissements sportifs, des bars et restaurants ainsi

que des commerces dits non essentiels.

Le virus qui fait des ravages depuis près de deux mois de l'autre côté de la frontière, au Brésil, s'est diffusé en Guyane. Dans le secteur Savanes, où se situe la

base spatiale de Kourou, le taux d'incidence était déjà nettement supérieur à 400 pour 100 000 durant la première semaine de mai. Il approchait 500 pour 100 000 dans la zone de Cayenne, la capitale.

Mais la proximité du Brésil n'explique pas tout. La Guyane a reçu bien moins de vaccins que la métropole : au

## Prime à l'embauche : pour les patrons, pas pour la jeunesse !

Un rapport d'évaluation de l'efficacité de la prime à l'embauche lancée en août dernier vient d'être publié. Sa conclusion, prévisible, est qu'elle n'a pas eu le moindre impact sur le chômage des jeunes, mais a rempli quelques caisses patronales.

Cette prime, d'un montant de 4000 euros, est versée par l'État aux entreprises qui embauchent un jeune de moins de 26 ans en CDI ou en CDD de trois mois ou plus, avec un salaire inférieur à 1,6 fois le smic. Elle avait été présentée comme l'une des mesures phares du plan gouvernemental « Un jeune, une solution ».

La ministre du Travail, Elisabeth Borne, a prétendu que cela aurait permis

l'embauche de 1,5 million de jeunes de moins de 26 ans entre août 2020 et mars 2021. Mais on se demande bien où sont ces jeunes qui ont trouvé un emploi. Car, dans les familles ouvrières, la réalité a plutôt été les contrats rompus sous prétexte de crise sanitaire, les missions d'intérim non reconduites et la galère pour retrouver ne serait-ce qu'un petit boulot.

Même une évaluation

officielle, menée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail (Dares), estime que ce dispositif n'aurait abouti qu'à la création de 60 000 emplois, au détriment du travail intérimaire et des CDD de courte durée. Et elle conclut que cette prime n'a pas fait baisser le chômage de cette classe d'âge.

En réalité, le seul effet notable de cette mesure, ce sont les 800 millions d'euros empochés par les entreprises qui auront profité de cette manne pour gonfler leurs bénéfices. Mais n'était-ce pas le véritable objectif?

David Mencas

## Châteaudun : non aux fermetures d'écoles

À Châteaudun, en Eure-et-Loir, la mairie avait décidé de ne pas faire les travaux nécessaires dans l'école maternelle Jean-de-la-Fontaine et l'école élémentaire Jean-Macé, dans un quartier populaire de la ville ce qui les menaçait de fermeture.

Depuis des années, les travaux d'entretien ne sont pas effectués. Cette année, la municipalité PS a ouvertement annoncé qu'elle n'avait pas les moyens de faire les travaux nécessaires ni de construire une nouvelle école. Elle proposait donc une fermeture pure et simple des deux écoles et la répartition des élèves dans les autres classes de la

ville. Selon elle, le nombre de mètres carrés par élève dans les autres écoles était suffisant pour accueillir tous les enfants.

Les parents d'élèves et les enseignants des écoles concernées ne sont évidemment pas satisfaits et réclament une école de qualité dans leur quartier. Un comité de parents s'est organisé pour la défense de ces écoles

et plusieurs manifestations ont eu lieu dans la ville. Certains rappellent avoir voté pour le maire parce qu'il avait promis de sauver l'école. Celui-ci ayant refusé de recevoir et d'écouter les parents, il a donc été décidé d'aller se faire entendre directement au conseil municipal de la ville.

L'entrée de parents et d'enseignants en colère dans l'enceinte du conseil municipal n'a pas plu du tout au maire, qui s'en est plaint à l'Inspection académique. La directrice de l'école, venue avec les parents au conseil municipal, a été convoquée et menacée de sanction disciplinaire. Deux rassemblements devant l'Inspection ont eu lieu pour la soutenir.

La directrice s'est vu imposer un rappel à l'ordre, mais la lutte a déjà payé : à défaut d'obtenir une école neuve, la municipalité a engagé des travaux pour la rénovation de celle-ci, et d'autres sont prévus.

Correspondant LO



FRANCE 24

14 mars, celle-ci avait reçu en moyenne une dose pour cinq personnes de 20 ans et plus, contre seulement une dose pour quinze en Guyane. Mi-avril, les livraisons étaient encore moitié moindres que la moyenne nationale. Un mois plus tard, les chiffres commencent tout juste à s'en rapprocher. Et la Guyane n'a pas seulement manqué de vaccins. Elle manque de tout, comme bien d'autres territoires issus de l'empire colonial français. 44% des Guyanais vivent dans un désert médical, et plus de 40 000 personnes n'ont même pas d'accès direct à l'eau potable. En urgence, 35 militaires ont été envoyés pour soutenir les soignants et ouvrir six lits de réanimation supplémentaires. C'est dérisoire au

regard des besoins et aussi de ce que devrait fournir comme aide médicale un pays riche comme la France. C'est tellement choquant qu'il y a un an, face à l'absence de moyens venus de métropole, les autorités locales avaient voulu faire appel aux médecins cubains. La lutte contre cette nouvelle vague ne reposera donc que sur les restrictions imposées à la population et sur le dévouement des soignants.

L'État français sait mettre les moyens nécessaires à l'entretien de sa base spatiale de Kourou d'où décollent les fusées Ariane mais, face à l'épidémie, il laisse les Guyanais livrés à leur sort, quasiment comme dans les villes pauvres du Brésil voisin.

Sacha Kami



### Nos lecteurs écrivent

## À Chartres, pénurie de professeurs remplaçants

« Avant les vacances scolaires de printemps, la situation des remplacements dans notre école, comme dans l'ensemble des écoles primaires de Chartres, était catastrophique, car la situation sanitaire a entraîné une augmentation des absences. Lors d'une absence d'enseignant, les élèves étaient répartis dans les autres classes de l'école, mais cela renforçait le brassage et favorisait la circulation du virus.

Lors du retour des élèves, le lundi 26 avril, le ministre de l'Éducation s'est engagé à ce qu'il y ait des remplaçants en nombre suffisant. Mais bien entendu c'était un effet d'annonce et, les remplaçants promis, nous n'en avons pas vu la couleur. Par contre, nous avons reçu un mail de l'Inspection demandant pour les remplacements de faire appel aux AESH, qui sont chargés d'accompagner dans les classes les élèves en situation de handicap, ou aux enseignants du Rased, qui prennent en petits groupes les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, pour les aider à progresser. Cette solution est scandaleuse,

car cela revient à s'en prendre à la scolarité des élèves les plus fragiles, ceux qui ont le plus besoin d'aide. Sans compter le mépris que cela représente pour le travail des AESH et des membres du Rased. Alors, comme dans d'autres écoles, nous avons refusé d'appliquer cette consigne.

Aussi de nombreuses classes restent fermées, et les élèves sont confiés à leurs familles, qui doivent trouver une solution de garde. Si elles n'en ont pas, elles sont contraintes de demander à l'école une attestation. Cette attestation leur permet de justifier leur absence au travail pour pouvoir garder leur enfant. Mais cela conduit souvent à une perte de salaire pour les parents, car c'est le chômage partiel qui s'applique, payé à 84 % du salaire net, sans compter le risque de perdre des primes.

On voit les conséquences dans les écoles et pour les familles de la volonté du gouvernement de ne pas embaucher le personnel nécessaire au bon fonctionnement des écoles. »

Un professeur des écoles



Rassemblement devant l'Inspection académique de Chartres.

# Palestine – Israël : la révolte populaire et les obstacles qu'elle rencontre

Depuis l'expropriation de centaines de milliers de Palestiniens et l'exil de toute une partie d'entre eux, lors de la guerre qui a suivi la proclamation de l'État d'Israël, un mur d'hostilité n'a cessé de se dresser entre cette population spoliée et les centaines de milliers de Juifs qui pensaient trouver là une terre de refuge.

Les dirigeants sionistes ont enfermé leur peuple dans une impasse, choisissant de faire jouer à leur État le rôle de gardien de l'ordre dans la région, pour avoir le soutien indéfectible de l'impérialisme. Ils ont ainsi transformé la population israélienne en gardienne de cet ordre.

La guerre des Six-Jours fut déclenchée en 1967 par Israël, sous prétexte des rodomontades nationalistes des dirigeants arabes comme Nasser en Égypte, le roi de Jordanie et les dirigeants du Baas de Syrie. Elle aboutit en particulier à la conquête de la Cisjordanie et de la partie Est de Jérusalem. C'est alors que le mouvement de résistance palestinien devint une force populaire, rayonnant grâce à son aspect radical, voire révolutionnaire. Il vit l'entrée des femmes à égalité dans la lutte. Certaines de ses branches politiques se proclamèrent marxistes-révolutionnaires. Cet élan, qui avait aussi des retombées en Israël, fut dilapidé par les

dirigeants palestiniens, ceux-ci préférant sacrifier cette mobilisation de leur peuple à l'alignement derrière les dirigeants arabes. C'est ce qui mena à des massacres successifs de combattants palestiniens en Jordanie, au Liban, multipliant les occasions manquées de renverser les pouvoirs réactionnaires de la région.

C'est le peuple palestinien, et tout particulièrement sa jeunesse, qui chercha à sortir de l'impasse dans laquelle l'avaient précipité ses dirigeants en déclenchant en Cisjordanie, occupée par l'armée israélienne, la « guerre des pierres », l'Intifada (le « soulèvement » en arabe), de 1987 à 1991. Ce fut un soulèvement massif de centaines de milliers de jeunes qui affrontèrent pendant quatre ans les balles des soldats. Ce soulèvement populaire, hors du contrôle traditionnel des dirigeants arabes, inquiéta les dirigeants sionistes de l'État d'Israël, et aussi les dirigeants palestiniens. Et

pour reprendre le contrôle des masses palestiniennes, les accords d'Oslo de 1993 promirent la création d'un État palestinien. Mais cela se limita à la mise en place de l'Autorité palestinienne dans une partie de la Cisjordanie, sous la surveillance de l'armée israélienne toujours présente.

Dans le cadre de cette pseudo-normalisation, faite sous l'égide de l'impérialisme américain, la colonisation des territoires palestiniens s'est poursuivie, encouragée par les gouvernements israéliens. Elle a favorisé le développement d'une extrême droite nationaliste et religieuse.

Cette évolution a eu son pendant du côté palestinien, avec la montée en puissance du courant islamiste réactionnaire. La déconsidération toujours plus grande de l'Autorité palestinienne permit au Hamas de prendre le pouvoir à Gaza et d'y installer un régime religieux et policier.

En ce mois de mai 2021, le soulèvement spontané d'une partie de la jeunesse palestinienne était la réponse à la tentative d'expulser des Palestiniens de Jérusalem-Est pour les remplacer par des



Un Palestinien blessé par la police israélienne lors des affrontements dans le quartier de Cheikh Jarrah.

familles juives israéliennes. Cette pratique fréquente a cette fois provoqué une explosion. Ce soulèvement populaire pouvait inquiéter les dirigeants israéliens, mais aussi ceux du Hamas, qui redoutent par-dessus tout l'initiative populaire. Elle peut en effet remettre en question leur pouvoir et celui qu'ils rêvent d'étendre à toute la population palestinienne.

Les dirigeants du Hamas ont lancé donc leurs roquettes sur Israël, en prétendant venir à l'aide de la jeunesse palestinienne. En réalité, c'est tenter d'utiliser les événements en se présentant comme les porte-parole de la révolte. C'est aussi vouloir déplacer la révolte populaire vers un affrontement militaire disproportionné, dont le Hamas connaît les conséquences.

Cette situation risque de

renforcer encore les courants les plus réactionnaires aussi bien en Israël, que du côté arabe. Une partie de la population israélienne finit par se sentir otage de ce qu'elle appelle « les fascistes des colonies des Territoires occupés ». Cette extrême droite s'affirme de plus en plus ouvertement en Israël même, ce qui s'est traduit par le lynchage en direct à la télévision d'un Arabe sorti de sa voiture.

Au moment où la révolte naît encore une fois de l'injustice, de l'oppression et de l'exploitation, l'absence d'une politique communiste révolutionnaire prolétarienne se fait cruellement sentir. Elle est la seule, si elle trouve l'oreille des masses, qui peut permettre de dépasser les oppositions sciemment entretenues depuis des décennies par l'impérialisme.

**Paul Sorel**

## De la colonisation à l'apartheid

Un pays de colons : ainsi fut parfois qualifié Israël par des commentateurs imprécis peut-être, mais marqués par la permanence de la politique des gouvernements du pays, depuis la guerre des Six-Jours de 1967, quelle que soit leur couleur politique.

Si l'implantation de colonies juives en Cisjordanie occupée et l'installation de familles juives dans la partie Est de Jérusalem, en en chassant manu militari des

familles palestiniennes, s'est accélérée après l'arrivée au pouvoir de Netanyahu, la colonisation des terres palestiniennes résulte d'une constante politique des

gouvernements d'Israël.

Depuis 1967, la conquête du Sinaï, de Gaza, du plateau du Golan et de Jérusalem-Est a eu pour corollaire l'occupation de ces territoires par des colonies de peuplement. La pression des courants nationalistes et religieux jouait un rôle important en ce sens. Les gouvernements du Parti travailliste et de ses

alliés, menés par Golda Meir, Yitzhak Rabin puis Shimon Peres, ont encouragé ces implantations, qui de cinq au départ sont à présent plusieurs centaines, officielles ou officieuses, dont plusieurs véritables villes. En Cisjordanie, elles morcellent complètement le territoire, rendant désormais géographiquement impossible un État palestinien indépendant.

Les colonies, avec leurs routes interdites aux Palestiniens, leurs usines et universités, sont de véritables blocs au sein des territoires palestiniens. Des avant-postes sont installés par des colons militants d'extrême droite. Armés, ils forment des milices prêtes à réprimer les habitants des villes alentour, avec le soutien de l'armée officielle.

Cette politique coloniale s'est accélérée depuis l'arrivée au pouvoir en 1977 du parti de droite Likoud, qui a largement favorisé les colons et l'extrême droite. Netanyahu, au gouvernement

depuis 2009, a d'autant plus joué la carte de la colonisation qu'il a eu besoin, pour former une majorité, des partis d'extrême droite ultra-nationalistes, racistes et religieux, appuyant tous à une exception près l'implantation de colons juifs armés sur des terres palestiniennes. Chasser les propriétaires de ces terres devient, en Cisjordanie, un moyen de fournir de nouvelles possibilités d'implantation à des colons ou groupes de colons.

En difficulté depuis plusieurs mois pour former un gouvernement, Netanyahu a encore accentué cette politique, ne serait-ce que pour tenter de détourner l'attention des diverses affaires judiciaires dans lesquelles il est impliqué. Sa politique criminelle est grandement responsable de la situation insupportable que vivent des millions d'habitants, Juifs et Arabes, qui font ressembler de plus en plus Israël à une terre d'apartheid.

**Viviane Lafont**



Novembre 2020 : des Palestiniens manifestent face à une colonie à Kafr Qaddum.

# Palestine-Israël : les Arabes israéliens, victimes du racisme officiel

**Pour la première fois à cette échelle, les affrontements en cours en Palestine ont éclaté en plein territoire israélien entre Juifs et Arabes ayant la même nationalité israélienne.**

Près de Tel-Aviv, dans les villes mixtes de Lod et de Bat Yam, des miliciens extrémistes juifs ont attaqué des Arabes à la sortie d'une mosquée et lancé des opérations punitives. Ils ont tué un jeune de 25 ans et tabassé jusqu'au coma un automobiliste, dont le lynchage a été retransmis en direct à la télévision. Des affrontements entre Juifs et Arabes ont eu lieu à Jaffa et Saint-Jean-d'Acre. Plus de 700 Arabes israéliens ont été arrêtés par la police pendant les manifestations.

Les Arabes israéliens sont des Palestiniens, descendants de ceux qui ont réussi à rester lors de la fondation d'Israël en 1948. Ils représentent aujourd'hui 20 % de la population du pays. Ils disposent du droit de vote mais restent considérés comme

des citoyens de seconde zone. Soupçonnés systématiquement de ne pas être loyaux à l'État, ils sont écartés du service militaire et privés de nombreux emplois publics liés, même de très loin, à la sécurité du pays. À l'inverse, ils assurent en grande partie le fonctionnement des services de santé. La moitié des pharmaciens du pays, un quart des infirmiers et un médecin sur cinq sont Arabes. Et ils sont encore plus nombreux à occuper les postes moins qualifiés et plus mal payés dans les hôpitaux. Avec les « frontaliers » palestiniens venant chaque jour des Territoires occupés, ils forment la fraction la plus exploitée de la classe ouvrière d'Israël. Le salaire moyen des Arabes israéliens n'atteint que 70 % de la moyenne des salaires



Des travailleurs palestiniens des Territoires occupés à un checkpoint.

du pays, tandis qu'ils sont plus nombreux au chômage et dans la précarité.

À cette situation économique s'ajoute le racisme quotidien encouragé par le gouvernement Netanyahu. Pour se maintenir au pouvoir, celui-ci a systématiquement favorisé les partis suprémacistes juifs et intégristes

religieux. Des partis fascisants, racistes, violents, homophobes, sont ainsi associés au pouvoir.

À Jérusalem-Est et en Cisjordanie, cela renforce les colons qui occupent des terres et rachètent des immeubles habités par des Palestiniens. Souvent, l'extrême droite parade en armes à proximité

des quartiers arabes israéliens. Pour la flatter, en juillet 2018, Netanyahu a proclamé Israël « État national du peuple juif » et fait de l'hébreu la seule langue officielle du pays, au détriment de la langue arabe, transformant un peu plus les Arabes en sous-citoyens.

**Xavier Lachau**

## Les responsabilités de l'impérialisme

**Depuis le début des bombardements israéliens sur Gaza, beaucoup de commentateurs se désolent devant la prétendue impuissance de la communauté internationale à mettre fin aux hostilités. En fait, il y a là un choix délibéré des grandes puissances, à commencer par les États-Unis, de laisser les mains libres aux dirigeants israéliens.**



En 1948, des réfugiés palestiniens escortés à Ramallah.

Les États-Unis se sont ainsi opposés à plusieurs reprises à l'adoption d'une déclaration du Conseil de sécurité de l'ONU, même pour appeler seulement à l'arrêt des violences. En se contentant de déclarer qu'Israël a le droit « de se défendre contre les attaques à la roquette du Hamas et d'autres groupes terroristes à Gaza », le président américain, Joe Biden, soutient le gouvernement israélien, s'inscrivant dans la continuité de la politique menée par tous ses prédécesseurs

depuis des décennies. La prétendue paralysie des diplomates américaine ou européenne témoigne en fait de leur complicité avec ceux qui bombardent et massacrent aujourd'hui les Palestiniens.

Au-delà de l'indifférence qu'ils affichent actuellement, les dirigeants des puissances impérialistes sont les principaux responsables de la situation inextricable qui oppose depuis près d'un siècle les populations juive et arabe. Car la permanence de ce conflit, et d'autres, leur

permet de mieux asseoir leur domination sur cette région stratégique à leurs yeux.

Inaugurant cette politique lors de la Première Guerre mondiale, le Royaume-Uni promit la création d'un grand royaume arabe à des tribus bédouines d'Arabie dont il recherchait le soutien militaire contre la puissance ottomane, qui contrôlait alors l'essentiel du Moyen-Orient. Dans le même temps, en novembre 1917, par une célèbre déclaration auquel il donna son nom, le ministre britannique des Affaires étrangères, lord Balfour, promit au mouvement sioniste d'appuyer la création d'un foyer national juif en Palestine. Recherchant le patronage d'une puissance impérialiste pour parvenir à s'établir contre la volonté des populations arabes locales, ce mouvement nationaliste juif se proposait donc dans un premier temps de se faire l'auxiliaire de la puissance coloniale britannique. Aucune des promesses faites aux uns et aux autres ne fut vraiment tenue : en prétendant jouer le rôle

d'arbitre entre les Juifs et les Arabes dont il avait aiguisé les oppositions, le Royaume-Uni prit surtout le contrôle des territoires concernés.

Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, l'écrasante majorité des Juifs de la diaspora ne se reconnaissaient cependant pas dans le mouvement sioniste et sa revendication d'un État juif. Mais la victoire du nazisme en Allemagne entraîna la déportation massive des Juifs, avec bien souvent l'aide active des polices des États occupés, comme ce fut le cas en France, et l'extermination de six millions d'entre eux, poussant bien des Juifs survivants à fuir l'Europe, en rejoignant les organisations sionistes. C'est ce qui permit à celles-ci d'imposer la création de l'État d'Israël à la fois à l'impérialisme britannique et à 700 000 Palestiniens qu'elles contraignirent à l'exode. Les camps de réfugiés mis alors en place par l'ONU continuent encore aujourd'hui d'accueillir une grande partie du peuple palestinien.

Le soutien inconditionnel aux gouvernements israéliens a permis aux États-Unis de disposer d'un allié privilégié qui dépendait d'eux pour son existence, sur le plan économique et militaire. Dans une région où les États arabes devaient souvent faire face à la contestation populaire, l'État israélien offrait des garanties de stabilité, car il pouvait mobiliser derrière lui sa population lors de chaque conflit militaire, en lui faisant croire qu'il en allait de sa survie. Par ses prises de position actuelles ou par son silence, Biden se montre le fidèle continuateur de cette politique.

Les populations juive et palestinienne en payent le prix, victimes à la fois de leurs dirigeants qui les conduisent dans l'impasse d'un conflit sans fin, et de ceux des puissances impérialistes, qui tirent profit de ces affrontements et de toutes les divisions du Moyen-Orient pour perpétuer leur domination sur cette région.

**Marc Rémy**

## Deux exposés du Cercle Léon Trotsky

**CLT n°67 : Israël : comment le sionisme a produit l'extrême droite. Février 1996.**

**CLT n°109 : Israël-Palestine : comment l'impérialisme, en transformant un peuple en géolier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique. Février 2008.**

Prix de chaque brochure : 2 euros - Frais de port : 1 euro pour 1 brochure, 2 euros pour 2 ou 3 brochures, franco de port au-delà - Chèques à l'ordre de Lutte ouvrière

## Soudan : la population toujours étranglée

**Emmanuel Macron a annoncé lundi 17 mai l'annulation de la dette du Soudan vis-à-vis de la France, soit cinq milliards de dollars, et d'autres pays devraient lui emboîter le pas vis-à-vis d'un pays qui est aujourd'hui dans une situation catastrophique.**

Si l'annulation de l'intégralité de la dette du Soudan, qui est au total de 50 milliards de dollars, lui permettrait d'accéder à des financements internationaux, la population pauvre n'en bénéficierait pas pour autant. Le FMI a d'autres exigences.

En décembre 2018, le triplement du prix du pain avait déclenché des manifestations massives qui avaient été sauvagement réprimées. Ce soulèvement avait abouti six mois plus tard au renversement du dictateur Omar

al-Bachir et à son remplacement par un gouvernement dit de transition, mêlant civils et militaires, non sans que ceux-ci aient au préalable réprimé féroce-ment les manifestants. Les militaires gardaient la main sur tout l'appareil répressif du pays, les civils étant chargés de faire accepter à la population des mesures économiques impopulaires et d'amadouer les grandes puissances. Le sommet de Paris est pour ainsi dire la réalisation de la dernière partie de ce programme,

après le retrait en décembre 2020 du Soudan de la liste des États considérés comme finançant le terrorisme par les États-Unis. Ce retrait n'avait d'ailleurs été obtenu qu'en échange de la reconnaissance d'Israël par le Soudan.

Mais, pour la population, la situation n'a cessé de s'aggraver. En décembre 2020, l'inflation était estimée à plus de 150 % en rythme annuel. Une grande partie des habitants sont dans l'incapacité d'acheter du pain ou des céréales, et les autres doivent faire des queues sans fin devant les boulangeries. Le FMI joue son rôle dans ce désastre, en exigeant l'arrêt des subventions aux produits de base. L'essence notamment

a vu son prix exploser, ce qui a contribué à renchérir tous les produits quotidiens. Les services publics sont à l'abandon. Certains quartiers de la capitale, Khartoum, subissent douze heures de coupures de courant par jour. La corruption et le marché noir prospèrent au bénéfice des chefs militaires, qui ont conservé le contrôle de pans entiers de l'économie. En février dernier, d'importantes manifestations ont eu lieu aux cris de « *Non aux prix élevés! Non à la faim!* ». Elles ont été dispersées à l'aide de lacrymogènes par la police et l'armée.

Les dirigeants politiques qui partagent aujourd'hui le pouvoir avec les militaires ne voient de salut que dans



la soumission aux exigences des institutions financières internationales. Ils sont bien incapables d'améliorer la situation de la population et servent juste de paravent aux chefs militaires. Les travailleurs et les classes populaires du Soudan n'ont rien à en attendre.

**Daniel Mescla**

## Chili : une Constitution ne changera pas la société

**Pour cause de pandémie, les électeurs chiliens avaient deux jours, les 15 et 16 mai, pour choisir les 155 délégués qui vont se réunir en Assemblée afin de débattre et écrire une nouvelle Constitution, mettant un terme à celle de 1980, rédigée sous la férule du général Pinochet, dictateur de 1973 à 1990.**

Le résultat de ce scrutin est d'abord marqué par une forte abstention – moins de la moitié des 14 millions d'électeurs se sont déplacés – d'autant plus difficile à analyser que le référendum qui avait opté pour cette nouvelle rédaction de la Constitution avait entraîné l'adhésion de 80 % de la population.

À cette abstention s'ajoute un rejet des partis de gouvernement traditionnels qui se sont succédé depuis plus de trente ans. La droite, le parti du président Piñera, uni à l'extrême droite, ne disposera pas de la minorité de blocage qui lui aurait permis de garder le contrôle des travaux de cette Assemblée. Les opposants du centre-gauche et du Parti communiste, qui mettaient en avant la

nécessité de garantir l'éducation, la santé ou le logement, ont un meilleur résultat, mais moins que les candidats indépendants, acteurs, écrivains, professeurs, travailleurs sociaux ou avocats.

Une partie de ces derniers avaient largement participé au soulèvement social d'octobre 2019. Celui-ci a débouché sur le rejet de la Constitution de Pinochet, ce qui a permis de lui attribuer tous les maux inégalitaires de la société chilienne et de lancer l'idée qu'une nouvelle Constitution permettra de leur trouver une solution. La refonte de la Constitution a été le moyen trouvé en 2019 par le président réactionnaire et une opposition complice pour reprendre le contrôle d'un mouvement

de contestation que les uns et les autres craignaient. La Constitution qui sortira des travaux de cette nouvelle Assemblée, aussi léchée sera-t-elle, ne changera rien à la situation sociale. Au mieux elle ne sera qu'une nouvelle source d'illusions.

Ce n'est pas une nouvelle Constitution qui mettra fin aux maux accablant la société chilienne, une société très inégalitaire, rongée comme bien d'autres par l'emprise exorbitante de la

classe riche sur la société et par la corruption de ses divers laquais, politiciens de tous bords, ecclésiastiques, bureaucrates syndicaux, etc.

Dans les neuf à douze mois qui viennent, les 155 élus, où on compte plus de femmes que d'hommes semble-t-il – ce qui devrait écarter plusieurs femmes... au nom de la parité! – vont donc plancher. Et ce qui en sortira sera encore soumis à référendum en 2022. La

pandémie a amplifié le coup d'arrêt porté à la contestation sociale. Ce mécanisme en rajoute encore.

Les participants du mouvement d'octobre 2019, travailleurs, jeunes, femmes, minorités exploitées, qui aspirent à une société plus égalitaire, devront garder à l'esprit que les luttes sociales font avancer la cause des exploités, bien plus que les sables mouvants du parlementarisme.

**Jacques Fontenoy**



Lors d'une manifestation à Santiago du Chili, le 25 octobre 2019.

## Pandémie : la catastrophe selon l'OMS

**L'OMS, se basant sur un rapport de treize experts, considère que « la pandémie qui a tué 3,25 millions de personnes aurait pu être évitée ».**

Face à une situation où la maladie se développe à l'échelle mondiale, entraînant déjà plus de morts en 2021 qu'en 2020, l'organisation dénonce « une situation due à une myriade d'échecs, de lacunes et de retards dans la préparation et la réponse ».

On ne trouve pas dans le rapport plus de détails

sur ces États, leurs lacunes et retards une fois l'alerte mondiale lancée début 2020. En France, on se rappelle les déclarations rassurantes d'Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, affirmant que le virus ne passerait pas nos frontières. Mais il faut y ajouter l'ensemble des mesures prises avec retard,

voire pas du tout, pour faire face à la demande de masques hier, puis de tests PCR et maintenant de vaccins. Chaque fois, des considérations économiques et politiques ont amené des dirigeants, en France mais aussi dans le monde entier, à justifier l'injustifiable. Il y a eu les discours sur l'inutilité des masques ou des gestes barrières, notamment avec Trump et

Bolsonaro, la course aux tests introuvables et aux résultats tardifs.

Aujourd'hui, les campagnes de vaccination sont encore bien loin de permettre d'espérer rapidement, même dans les pays riches, l'immunité collective qui demanderait que plus de 60 % de la population soit vaccinée. Et dans les pays pauvres la catastrophe est programmée du

fait de l'absence quasi totale de vaccins.

Après avoir déploré ce bilan, l'OMS émet des recommandations à l'adresse des gouvernements, comme la création d'un Conseil mondial de lutte contre les menaces sanitaires. Voilà une mesure qui ne leur coûterait pas cher, mais qui ne risque pas de faire peur aux virus.

**Cédric Duval**

## 21-28 mai 1871, la Semaine sanglante : la république bourgeoise écrase le pouvoir ouvrier

Le 21 mai 1871, deux mois après l'installation de la Commune, les troupes versaillaises entraient dans Paris et commençaient une semaine de reconquête militaire rythmée par l'élimination systématique de tous ceux ayant pris leur part dans le premier pouvoir ouvrier. Pour rendre le pouvoir à la bourgeoisie, le gouvernement de la III<sup>e</sup> République à peine formé faisait un bain de sang et transformait Paris en un monceau de ruines.

Dès le jour de son échec à désarmer les Parisiens, le 18 mars, le choix de Thiers, chef du gouvernement réfugié à Versailles, avait été de reprendre par les armes la ville aux insurgés. Pour lui, il s'agissait d'une guerre de classes. Il considérait les communards comme des « scélérats voulant abolir la propriété privée » inspirés par l'Internationale, de la « vermine des faubourgs, cosmopolite » et hostile au clergé.

« Il n'y a pas à pactiser avec l'émeute. Il faut la dompter, il faut châtier Paris », résumait le ministre des Affaires étrangères.

pour qu'elle libère des soldats français faits prisonniers. L'armée de l'ordre bourgeois, en déroute et désunie au moment du soulèvement parisien, compta bientôt 130 000 hommes.

Nommé à la tête des armées versaillaises, le comte de Mac-Mahon se donnait comme mission de « purger la racaille ». Ce futur président de la III<sup>e</sup> République, représentant des « honnêtes gens », fut mandaté par les élus de la Chambre, monarchistes comme républicains, pour déchaîner ses soudards contre les forces mal organisées des prolétaires.



Tableau de Maximilien Luce.

### Dès le 18 mars, la bourgeoisie fourbit ses armes

Alors qu'à Paris, au soir du 18 mars, le comité central de la Garde nationale réfléchissait à préparer des élections pour constituer la Commune, Thiers à Versailles préparait déjà la guerre. Dès le 20, les Versaillais commencèrent à occuper les forts autour de la capitale.

N'ayant au départ à sa disposition que des effectifs faibles et peu sûrs, Thiers fit feu de tout bois, enrôlant gendarmes et mouchards, négociant avec la Prusse

Au matin du 21 mai, par un beau dimanche de printemps, l'armée occupait Auteuil et Passy, avant de se déployer encore prudemment le lendemain dans les quartiers cossus de l'ouest de Paris.

Les troupes versaillaises se heurtèrent à la résistance des Parisiens, dressant partout des barricades. Mais ceux-ci furent bientôt submergés par la force organisée et le nombre des assaillants. Le soir du 22 mai déjà, la moitié ouest de Paris était occupée.

Pour retarder les Versaillais passant par les immeubles pour contourner les barricades, les Communards y mirent parfois le



feu. Certains lieux symboliques de l'ancien pouvoir exécré, le Palais de justice, la préfecture de police ou encore le palais des Tuileries, furent incendiés.

Le 23 Montmartre était pris, le 24, la Commune dut évacuer l'Hôtel de Ville. Des combats acharnés eurent lieu autour de la Butte-aux-Cailles, de la place du Château-d'Eau (aujourd'hui place de la République). Le 25 au soir, le pouvoir ouvrier ne tenait plus que le quart nord-est de la ville.

Le 27, après avoir pris les Buttes Chaumont, les Versaillais pénétraient dans le cimetière du Père-Lachaise transformé en champ de bataille. Le 28 en début d'après-midi, la dernière barricade était prise.

### Un crime de masse

Lors de ce qui allait rester dans l'histoire comme la Semaine sanglante, au nom de l'ordre et de la loi des propriétaires, l'armée de la toute jeune république bourgeoise voulait faire un exemple en massacrant systématiquement les prolétaires insurgés. Dès le début de l'offensive versaillaise, les blessés furent achevés et les prisonniers exécutés à la baïonnette au pied des barricades. Le nettoyage des quartiers par des corps spéciaux fut systématique. Toute personne vêtue d'un bout d'uniforme fut collée au mur. Avoir les mains noires, des allumettes en poche ou une bouteille d'huile suffisait pour être passé par les armes. La terreur blanche s'abattait au

hasard, n'épargnant ni les soignants, ni les enfants trop curieux, ni les égarés au milieu des ruines.

Il fallut bientôt évacuer les cadavres par tombeaux vers des fosses improvisées ou les jeter à la Seine. Paris devint un abattoir, et la chasse au prolétaire se poursuivit jusque dans les égouts, à l'aide de chiens. Il y eut du côté des communards 17 000 morts selon l'armée, mais peut-être 25 000 ou 30 000. Au lendemain des massacres, les services municipaux dénombrèrent 100 000 habitants en moins à Paris.

Plus encore qu'une reconquête militaire, il s'agissait d'une épuration consciente. Le gouvernement républicain voulait que l'ordre bourgeois soit restauré, et pour longtemps. Comme le résuma Emond de Goncourt, écrivain favorable à Versailles : « Une telle purge, en tuant la partie combative de la population, reporte la révolution pour une génération. » Thiers reçut pour cela les félicitations de toute l'Europe réactionnaire, du chancelier Bismarck au tsar de Russie en passant par l'empereur austro-hongrois.

### Une justice expéditive

Le jour même où la Commune prenait fin, Thiers déclarait : « Après la victoire, il faut punir. Il faut punir légalement, mais implacablement. »

Au bain de sang allait succéder la répression judiciaire de masse. En région parisienne placée sous

état de siège, 26 conseils de guerre furent chargés d'appliquer une justice expéditive. Ceux qui avaient échappé aux exécutions formèrent des convois de prisonniers, acheminés d'abord à Versailles sous les crachats et les insultes de la bonne société rassemblée.

Les peines prononcées furent lourdes : emprisonnements, déportations, y compris en enceinte fortifiée, et parfois à vie. Une centaine de condamnations à mort furent prononcées. Les procès s'étalèrent sur quatre ans.

La Semaine sanglante révélait sans fard la face cachée des progrès de la « civilisation » bourgeoise. Devant la peur de perdre ses privilèges, ses prétendus principes de justice et valeurs universelles faisaient place à un carnage de masse. La bourgeoisie avait vu dans la Commune, malgré son isolement, malgré la modestie de ses mesures sociales, un danger mortel pour son système d'exploitation. Face à une ville ouvrière en armes et luttant pour la libération de toutes les classes opprimées, la république bourgeoise naissante se montrait dans toute sa barbarie.

Les massacres de la Semaine sanglante allaient rester comme une démonstration de tout ce dont est capable la bourgeoisie lorsque le prolétariat ose se lever contre son oppression. Face à elle, la classe ouvrière doit se donner tous les moyens de vaincre.

Gilles Boti

## Lutte ouvrière au Mur des fédérés

Chaque année, à la fin mai, le Mur des fédérés du haut du cimetière du Père Lachaise, où sont tombés les derniers communards, voit

la commémoration de la Semaine sanglante de 1871.

Encore plus cette année, pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune,

dimanche 30 mai à 11 h, à l'entrée du Père-Lachaise, 58, rue des Rondeaux, Paris 20<sup>e</sup>, métro Gambetta. On compte sur vous !

Lutte ouvrière tient à honorer ce qui fut la première expérience de pouvoir ouvrier.

Elle donne rendez-vous pour cela :

## Réforme de l'État : la vraie-fausse suppression des préfets

**Le 6 mai, le Premier ministre Castex a annoncé la suppression du corps des préfets, mais pas leur fonction de représentant de l'État dans les régions et les départements.**

Après la vraie-fausse suppression de l'ENA, cette mesure s'inscrit dans une prétendue réforme de la haute fonction publique annoncée par Macron. Son objectif consisterait à fusionner les différents corps d'État comme les préfets, les inspecteurs des finances, ceux des affaires sociales, etc., en un corps unique de hauts

fonctionnaires. D'après Castex, ceux-ci pourraient ainsi passer d'une fonction à une autre, d'un ministère à l'autre et cela permettrait de «favoriser des parcours plus ouverts et moins cloisonnés, mieux suivis et régulièrement évalués tout au long de leur carrière». Si cette réforme est autre chose qu'une opération de communication

se limitant à changer des étiquettes, elle se limiterait à modifier la gestion et le déroulement de carrière des hauts fonctionnaires de l'État, sans remettre en cause leur existence.

Des réactions indignées à ce projet sont venues de l'extrême droite et même du PCF. D'après Valls, l'ancien Premier ministre de Hollande, il s'agirait «d'un véritable abaissement de l'État et d'une mise en cause de notre organisation républicaine». Le député LR Thiériot y a

vu carrément un «démantèlement de l'État». Pour l'ancien bras droit de Le Pen, Philippot, le projet irait même jusqu'à «détruire encore un peu plus la France». C'est évidemment un florilège d'hypocrisie de la part de politiciens qui savent parfaitement que cette réforme, si tant est qu'elle ait une réalité, ne changera pas grand-chose au fonctionnement de l'État.

Quant au PCF, on a vu dans ce concert son député Jumel lui-même parler de

«désossement de l'État par le président de la République pour le mettre à sa main». Voilà un bien étrange Parti communiste qui, au lieu de dénoncer cet État, appareil de contrainte et de répression organisé de façon à échapper au contrôle de la population et totalement subordonné aux intérêts de la minorité de riches possédants qui dominent la société, s'en fait le défenseur!

**Arnaud Louvet**

## Impôts locaux : hausse au profit de qui ?

**D'après l'Association des maires de France (AMF), plus d'un tiers des communes risquent d'augmenter leurs impôts en 2021, contre 7% en 2020.**

Cela concernera principalement la taxe foncière payée par les propriétaires de leur habitation. Dans certaines villes, ces hausses pourraient même atteindre 10%.

Avec le Covid, les communes ont dû faire face à de nouvelles dépenses : masques, gel hydroalcoolique, vaccination, aides aux travailleurs ayant perdu leur emploi, jeunes dans la misère, etc. Dans le même temps, les communes ont vu leurs rentrées baisser fortement. Ainsi, après le premier confinement, l'AMF a estimé ces baisses à plus de

deux milliards d'euros et, d'après l'un de ses responsables, elles «n'ont pas été complètement compensées par l'État».

Les difficultés budgétaires de certaines communes s'expliquent aussi par la suppression de la taxe d'habitation. Comme d'habitude, l'État avait promis la main sur le cœur qu'il compenserait au centime près le manque à gagner pour les municipalités. Et comme d'habitude il ne l'a pas fait.

Face à cela, certaines municipalités augmentent les impôts locaux, ou bien suppriment des postes et

bloquent les salaires des employés communaux. D'autres baissent les investissements dans les écoles, les crèches, le logement social, ou alors s'endettent encore plus auprès des banques... quand elles n'appliquent pas toutes ces mesures à la fois! Mais toutes aboutissent au même résultat : faire payer la population. Et c'est ainsi que, pour que l'État puisse payer des Rafale à Dassault et des musées à Pinault, une petite mairie peut avoir à choisir entre supprimer des emplois de dames de cantines et augmenter les impôts locaux.

**A. L.**

## Un logiciel qui n'augmentera pas les salaires

**Plusieurs start-up (Staiwage, Rosaly, Salto) proposent aux employeurs un logiciel permettant de faciliter la demande d'acompte en cours de mois par les salariés.**

L'acompte sur salaires est une vieille pratique, légale mais moins utilisée aujourd'hui.

Selon ces start-up, il serait plus utile pour les salariés de recourir à l'acompte qu'à des crédits à la consommation qui génèrent des intérêts.

Il s'agit évidemment pour elles de vendre leur système aux patrons, sans que l'on sache d'ailleurs à quel prix, moyennant

quelles facilités.

Le bon vieux recours à l'acompte est presque présenté comme une œuvre charitable!

En fait, il souligne que les salaires sont trop faibles et qu'il faudrait plutôt obliger les patrons à les augmenter. Mais pour cela, le logiciel existe déjà : c'est celui de la lutte de classe.

**Catherine Olivier**

## La Poste – Calvados : une journée réussie, un mécontentement partagé

**Mardi 18 mai, l'appel à une journée de mobilisation nationale des postiers a été largement suivi dans le Calvados. Les grévistes étaient nombreux, notamment dans les bureaux.**

La Poste elle-même avoue des chiffres de 25 à plus de 30% de grévistes dans les bureaux. Cela signifie que, souvent, plus de 50% des facteurs titulaires ont fait grève. Dans certains bureaux de Caen et de sa périphérie, presque tous les facteurs sont venus au rassemblement sous les fenêtres de la direction régionale de La Poste. En tout, 350 postiers du département se sont retrouvés pour crier leur mécontentement, avec en plus des délégations de travailleurs de l'Orne et de la Manche.

La suppression de la prime d'intéressement a été pour beaucoup la goutte d'eau qui les a décidés à se joindre au mouvement.

Mais la colère porte sur un ensemble de choses qui s'ajoutent les unes aux autres pour dégrader les conditions de travail. Depuis un an et demi, les

postiers sont sur la brèche et ont accepté de prendre sur eux pour le bon fonctionnement du courrier et des autres opérations.

Tous se rendent compte que la direction entend continuer dans le même sens : les salaires restent aussi bas, le sous-effectif est toujours la règle. Il

s'aggrave même, puisque de nouvelles réorganisations sont prévues, avec suppressions d'emplois à la clé. Autour de Caen, La Poste prévoit de regrouper le centre de tri (PIC) avec le bureau assez important de Colombelles, à l'est de l'agglomération. Bien sûr, tout le monde craint que ce soit

le prétexte à de nouveaux sales coups, contre lesquels les travailleurs devront réagir ensemble. Les postiers de la PIC et de Colombelles étaient nombreux au rassemblement. Ce premier pas dans la mobilisation a regonflé le moral de tous les participants.

**Correspondant LO**



## Aéroports : pour une lutte de l'ensemble des travailleurs



**Mardi 18 mai, l'Union départementale CGT du Val-de-Marne appelait les travailleurs de la zone d'Orly à se retrouver à 11 heures au T 4 (ex-terminal Sud) pour la défense des emplois, des conditions de travail, l'avenir des aéroports...**

Un bon demi-millier de personnes étaient là, ce qui n'est pas si mal en ce moment pour ce type de rassemblement, quand on sait que les aéroports continuent à fonctionner à petite vitesse depuis plus d'un an.

Parmi les présents, on voyait beaucoup de salariés de la sous-traitance d'ADP (Aéroports de Paris), d'Air France, de nombreux sapeurs-pompiers aussi, mais malheureusement guère de travailleurs des compagnies aériennes ou d'ADP, lesquels n'avaient souvent même pas été avertis de ce rassemblement par tract.

Les premiers à prendre le micro ont été des travailleurs de la sous-traitance aérienne. Ils ont décrit et dénoncé, bien sûr, leurs conditions de travail et de salaire.

Ensuite, cela a été le tour des politiques que, campagne électorale oblige, on voit un peu plus autour des lieux de travail : Audrey Pulvar, tête de liste du PS, puis Clémentine Autain, pour La France insoumise, et Christian Favier, président PCF du conseil départemental du Val-de-Marne.

À des nuances près, ils avaient un discours assez semblable car axé sur ce qu'ils appellent la défense des aéroports et sur des attaques contre le gouvernement.

Un militant de Lutte ouvrière a pris la parole.

Ancien mécanicien des ateliers d'Air France à Orly, il a rappelé que si de nombreux travailleurs des aéroports se lèvent à 5 heures pour aller travailler, un Arnault, patron de LVMH, sait déjà, quand il se lève, que sa journée va lui rapporter quatre millions.

Car les problèmes ne se posent pas que dans le secteur aérien. C'est partout que les travailleurs sont attaqués. Partout le patronat profite de la pandémie pour s'en prendre au monde du travail. C'est donc une riposte de l'ensemble du monde ouvrier qui est nécessaire contre ses ennemis communs du grand patronat.

Celui-ci n'a pas pâti de la pandémie. Rien qu'avec les 40 milliards de dividendes empochés par les actionnaires du CAC 40, on pourrait créer 13 000 classes, ou construire 125 hôpitaux qui font tant défaut.

Le gouvernement, dans ses attaques, n'est en fait qu'un serviteur du patronat. On peut certes changer les serviteurs, mais si on ne s'attaque pas à leurs maîtres, a ajouté notre camarade, nous, les travailleurs, on ne s'en sortira pas. Un ton et des propos qui ont marqué, avant que tout le monde parte en manifestation sur la zone aéroportuaire.

**Correspondant LO**

## Agents territoriaux : à Paris, "Pas une minute de plus!"

**Du 17 au 21 mai, les agents territoriaux employés par la Ville de Paris ont manifesté par diverses actions et des journées de grève contre l'augmentation de leur temps de travail annuel, qui passerait de 1 552 à 1 607 heures.**

Prévue pour le 1er janvier 2022, cette mesure se traduirait par une perte d'au moins huit jours de congés et un réaménagement contraignant des horaires, notamment pour les banlieusards, qui sont la majorité.

Cette attaque a été programmée dès 2019, par la loi de transformation de la fonction publique, dite loi Dussopt, qui prévoit entre autres d'aligner le statut des agents du secteur public sur ceux du privé. Son but, telle qu'elle a été présentée, serait « d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics » ainsi que « les droits sociaux des agents publics, dans le sens d'une plus grande équité entre les agents de la fonction publique et ceux du secteur privé. » Pour les classes

dirigeantes, la justice sociale consiste à ôter à une catégorie de travailleurs les quelques avantages qu'ils ont pu obtenir par leurs luttes ! Quant à l'efficacité du service public, toutes les mesures de restriction budgétaire, à commencer par celles frappant les hôpitaux, ainsi que les fermetures d'écoles, de postes, de petites lignes de chemins de fer, etc. montrent le peu de cas que les gouvernements successifs font de leur « qualité ».

La loi Dussopt est une attaque en règle contre des travailleurs de la fonction publique indispensables à toute vie sociale : agents de nettoyage, personnel d'Ehpad, aides aux personnes âgées ou en difficulté, assistants d'éducation et

bien d'autres. Ils ont déjà manifesté leur mécontentement dans un certain nombre de villes. C'est maintenant au tour de Paris, où ils sont plus de 50 000. Ils auraient pu espérer avoir un soutien du côté de la maire, Anne Hidalgo et de sa majorité dite de gauche. Mais non, la mairie s'est contentée de demander un report de trois mois de la date d'application de la loi et de proposer la prise en compte de la pénibilité du travail de nuit ou des métiers de la petite enfance.

Les territoriaux, comme tous les travailleurs, n'ont rien à attendre de cette gauche électorale qui a depuis longtemps déserté le terrain des luttes ouvrières. Mais c'est par leur nombre et leur union avec les autres catégories de travailleurs confrontés aux mêmes attaques, qu'ils pourront maintenir leurs droits.

**Marianne Lamiral**

## À Nanterre, le vol des congés ne passe pas

**Depuis le 3 mai, les agents territoriaux de la ville de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, ont engagé la lutte contre l'application par la mairie de la loi dite de transformation de la fonction publique.**

Cette loi aboutit à augmenter le temps de travail des agents et à réduire leurs jours de congés. Des accords plus favorables existaient, permettant de réduire un peu le temps de travail et d'accorder des jours de congé en plus. Beaucoup comprennent que cela va signifier aggravation de la charge de travail et moins de recrutement de titulaires et de remplaçants. Ces jours de congés ne sont pourtant pas de trop et compensent un peu la pénibilité de beaucoup de postes et la faiblesse des salaires.

Mardi 18 mai, l'intersyndicale CGT-FO-UNSA-CFDT avait appelé à une manifestation à partir de 10 heures dans les rues du centre-ville. Les travailleurs étaient environ 250 et cela faisait plaisir à voir et à entendre. Des collègues des centres de loisirs étaient là avec leurs pancartes, le centre de santé affichait son ralliement à la grève par une banderole aux fenêtres. Des employés de la voirie, des parcs et jardins étaient en tenue de travail. Comme le soulignaient plusieurs

pas d'écoles désinfectées, pas de portage des repas aux seniors, pas de rendez-vous pour les vaccinations, etc.

Leur force est là : dans cette société, les travailleurs font tout tourner et ils doivent s'en servir pour se faire respecter.

**Correspondant LO**



## CHU – Angers : grève en réanimation médicale

Le service de réanimation médicale du CHU d'Angers connaît depuis le début de la crise sanitaire des modifications d'horaires, avec l'instauration des 12 heures et de l'alternance jour/nuit.

Les besoins en personnel sont importants, avec la transformation d'un service de post-réanimation

en service de réanimation. De nombreux aides-soignants et infirmiers du CHU sont venus en renfort, dont

certains connaissaient la réanimation, d'autres mal ou pas du tout. La formation de ces nouveaux collègues a demandé du temps, de l'énergie. Malgré le stress de la prise en charge des patients atteints du Covid et la fatigue due à la surcharge

de travail, la direction n'a pas trouvé mieux que de pérenniser l'organisation en horaires de 12 heures avec l'alternance jour/nuit, en supprimant des postes.

N'acceptant pas de telles conditions de travail, les soignants de ce service font grève depuis le 6 mai pour la création de 18 postes. Le taux de grévistes est de 70 %. Dès le 10 mai, la direction a annoncé la création d'un pool de remplacement dédié à ce service, avec l'apport de quatre infirmiers et trois aides-soignants. Mais le DRH a précisé assez rapidement qu'une partie de ce pool ne sera pas vraiment de la création, mais sera prise sur d'autres services.

Beaucoup n'acceptent pas cette entourloupe de la direction et les grévistes ont décidé la poursuite de leur grève. Le 11 mai, un nouveau rassemblement a eu lieu devant le CHU, avec distribution de tracts au public. De nouvelles actions sont prévues.

Correspondant LO



## Rapport de l'OMS: le travail tue

L'OMS (Organisation mondiale pour la Santé) et l'OIT (Organisation internationale du travail) ont publié une étude révélatrice sur la santé et les conditions de travail dans 154 pays de 1970 à 2018.

Selon l'étude, qui compare semaines de 35 à 40 heures et semaines de 55 heures, ces dernières augmentent de 19 % le risque de faire un accident vasculaire cérébral (AVC) et de 42 % celui de mourir d'une maladie cardiaque, comme un infarctus du myocarde. La plupart des décès concernent des travailleurs des pays

asiatiques du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est, particulièrement des sujets âgés de 60 à 79 ans ayant travaillé plus de 55 heures hebdomadaires quand ils étaient en activité. Sur la seule année 2016, l'OMS et l'OIT estiment à 745 000 les décès par AVC ou maladie cardiaque causés par de trop longues heures de travail. Ce chiffre

terrifiant est en augmentation de 29 % depuis l'an 2000.

Une autre partie de l'étude porte sur les conséquences de la pandémie, et notamment sur le développement du télétravail, bien souvent synonyme d'allongement des horaires d'activité. L'OMS estime que « le nombre d'heures de travail a augmenté d'environ 10 % pendant les confinements », précisant que les longues heures de travail sont aujourd'hui le « premier

facteur de risque de maladie professionnelle ».

Le constat est là et pointe les responsables : des patrons féroces pour qui toute heure travaillée est synonyme de profits. Depuis le 19<sup>e</sup> siècle, le mouvement ouvrier s'est battu pour la réduction des horaires de travail, symbolisée entre autres par la journée de 8 heures. Au 21<sup>e</sup> siècle, ce combat reste à mener pour des milliards de prolétaires à l'échelle de la planète.

Cédric Duval

## Famille Mulliez : fabricants de chômage

La presse évoque la future implantation à Neuville-en-Ferrain, dans le Nord, d'une usine ultra-mécanisée de fabrication de jeans, qui créerait de nouveaux emplois. Les investisseurs de cette entreprise sont la famille Mulliez, le nombre d'emplois s'élèverait à... 105.

Cette famille de capitalistes, à la tête entre autres d'Auchan, a supprimé depuis des années des milliers d'emplois, dans le petit commerce qui n'a pas tenu la concurrence, dans ses propres magasins et entrepôts de vêtements (Jules, Pimkie, Promod, etc.), et

aussi dans les autres enseignes du groupe: Alinea, près de 1 000 emplois détruits, Flunch plus de 1 300 sont menacés.

Les dirigeants du groupe parlent de relocalisation à grand renfort de baratin sur le « produire local », qui ouvre sans nul doute l'accès à de larges subventions.

Un coup de publicité pas cher, mais cela ne fait pas oublier comment les Mulliez se sont construits: tirer du profit des travailleurs un temps et ensuite fabriquer du chômage, quand cela ne leur rapporte plus assez!

Correspondant LO



Manifestation de salariés d'Auchan à Strasbourg en avril dernier.



## Dans les bulletins Lutte ouvrière

### Patrons hors la loi

Ici comme dans beaucoup d'autres entreprises, le patron outrepassa ses droits en faisant établir des contrats à la semaine.

Nous sommes des dizaines, des centaines d'intérimaires à être logés à la même enseigne, à tourner sur les mêmes postes, à travailler en se demandant si on aura encore du boulot la semaine suivante, puis à être virés, et remplacés par d'autres.

Ce n'est pas le travail qui manque, et c'est tous les mois que nous avons besoin de notre salaire!

PSA – La Janais (Rennes)

### Brassage de la misère et du virus

En Intra, suite aux clusters, la direction ne cesse de nous mettre la pression sur le respect des mesures sanitaires.

Elle laisse entendre que les cas de Covid seraient dus à un relâchement du personnel sur le port du masque. Une façon sans doute de cacher sa gestion calamiteuse de la pénurie de personnel.

Nous envoyer d'une unité à l'autre pour tenter de pallier les manques, c'est cela qui a créé un brassage constant, propice à la circulation du virus.

CHS de la Sarthe

### Nous ne sommes pas dupes

En cinq ans de réductions budgétaires, de 2018 à 2022, la Sécu aura supprimé près de 11 500 emplois. Le surtravail que cela représente est effectué par ceux qui restent.

Alors, le prétendu intéressement n'est rien d'autre que quelques miettes redistribuées sur la masse des salaires économisés par ces départs non remplacés. Des miettes pour éviter d'augmenter vraiment nos salaires.

Cramif Drsm – Paris 19<sup>e</sup>

### Il n'y a pas de fumée sans feu

Des bruits persistants courent en Peinture sur l'arrêt définitif de l'atelier Cire.

Selon la direction, d'autres usines ne mettraient plus de cire pour l'étanchéité. Cela ferait vingt postes supprimés d'un coup.

Cela ne rendra pas les voitures plus étanches, mais les vingt salaires économisés tomberaient, eux, dans les poches bien étanches des actionnaires.

Renault – Flins Tôlerie Peinture

# Amazon - Brétigny : pour quelques milliards de plus

Amazon a annoncé avoir triplé ses bénéfices au premier trimestre 2021 : 8,1 milliards de dollars, contre 2,5 milliards l'an dernier. Dans le même temps, la direction d'Amazon France propose 2 % d'augmentation de salaire, soit environ 25 euros par mois pour les préparateurs de commande.

Ces profits record ne sont possibles qu'en poussant les travailleurs à être toujours plus productifs. Par exemple, à l'entrepôt de Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne, dans le secteur où les travailleurs prélèvent les articles dans les étagères robotisées qui défilent devant eux, le rythme imposé est intense. En dix secondes seulement, il faut monter sur un escabeau ou se baisser à ras du sol, trouver l'article dans le compartiment qui peut en contenir plusieurs dizaines,

le scanner, et enfin le déposer dans un bac. Les leaders (contremaîtres) exercent une surveillance constante à l'aide d'un ordinateur qui affiche en temps réel des statistiques détaillées sur la cadence de chacun. Ils passent régulièrement indiquer à chaque travailleur quel est son quota de production, et ils donnent des conseils pour gagner quelques fractions de seconde sur chaque opération. Des concours de rapidité sont également organisés, non seulement pour

augmenter la cadence, mais aussi pour tenter de distiller un esprit de concurrence entre travailleurs.

Nombre de salariés souffrent du dos, des épaules ou des cuisses. Il y a bien une infirmerie dans l'entrepôt, mais elle ressemble à un commissariat, où les salariés blessés sont interrogés sous l'œil des managers. Ils s'entendent dire que s'ils ont des douleurs, c'est parce qu'ils n'ont pas respecté les gestes recommandés. Ainsi, la direction de l'entrepôt peut se vanter d'avoir un nombre très faible d'accidents du travail.

Amazon a annoncé dans les médias une vaste campagne d'embauches en CDI, mais l'envers du décor est



que la majorité des travailleurs ne restent pas au-delà des deux mois de la période d'essai. Soit ils sont épuisés par le travail et partent d'eux-mêmes, soit ils sont renvoyés sous des motifs divers du genre « le profil ne correspond pas ». Le renvoi se fait systématiquement le dernier jour de la période d'essai, quelques minutes avant la fin du travail. Quant aux intérimaires qui arrivent à la fin de leur mission, ils ne savent pas

en partant le vendredi s'ils seront renouvelés le lundi. Certains découvrent en arrivant, lorsque leur badge ne fonctionne plus, que leur mission a été arrêtée. Avec cette politique, la direction d'Amazon trouve moyen de faire travailler jusqu'au dernier moment tous ceux qu'elle a décidé de renvoyer.

C'est avec cette exploitation que se fabriquent les profits versés aux actionnaires.

Correspondant LO

## Kidiliz - Saint-Chamond : des lois contre les travailleurs

Fin 2020, 900 salariés de Kidiliz (ex-Zannier), qui fabriquait des vêtements pour enfants, perdaient leur emploi, dont 200 à Saint-Chamond.

Les syndicats CGT, CFDT, CGC et CFTC signaient avec la direction un accord qui prévoyait un plan de sauvegarde de l'emploi au rabais : 1,9 million d'euros, soit 2 000 euros par salariés.

Aujourd'hui, 140 de ces

salariés contestent ce plan de licenciements et l'ont attaqué au tribunal administratif. Leur requête a été rejetée puisque ce plan a été validé par l'État en vertu de la loi « relative à la sécurisation de l'emploi » votée sous

Hollande, en 2013.

Le groupe Semir (1,6 milliard de chiffre d'affaires) n'a pas mis un euro dans le PSE de Kidiliz puisque, en vertu cette fois de la loi votée sous Macron, les groupes sont maintenant exonérés de l'obligation de payer à la place de leur filiale, en cas de liquidation

judiciaire de celle-ci. On peut voir concrètement comment ces lois antiouvrières, votées tant sous Hollande que sous Macron, ont enlevé aux licenciés le peu de garanties qui existaient avant.

Néanmoins les licenciés ne baissent pas les bras. Bien que désavoués par

les syndicats signataires de l'accord, qui ont une conception bien particulière de la défense des salariés, ils ont décidé de faire appel de la décision inique du tribunal administratif et, en plus, d'aller aux Prud'hommes pour obtenir de meilleures indemnités.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal. .... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

### Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

# Ceuta : des milliers à fuir la misère

Dans la nuit du 16 au 17 mai, près de 6000 personnes sont arrivées à pied ou à la nage sur une plage de l'enclave espagnole de Ceuta, au nord du Maroc.

Partis de la côte marocaine de Fnideq, de jeunes hommes, des femmes et des enfants ont contourné les jetées les séparant de cette petite terre de l'Union européenne (UE).

L'afflux de réfugiés a largement dépassé les précédents passages, se chiffrant à moins de 500, au total, depuis début 2021. Le hangar dressé sur la plage pour les abriter, depuis que l'enclave constitue la seule frontière terrestre entre l'Afrique

et l'UE, ne prévoit que 200 places. Débordées, les autorités espagnoles avaient déjà renvoyé au Maroc, dès le 18 mai au matin, près de la moitié des migrants.

Pedro Sanchez, chef socialiste du gouvernement espagnol, a annulé précipitamment un voyage diplomatique et tweeté : « Ma priorité en ce moment est de rétablir la normalité à Ceuta. » Cette normalité consiste tout d'abord en un premier tri pour identifier

les mineurs, qui ne peuvent être renvoyés et seraient un millier. L'arrivée de renforts de gardes civils et de la police nationale a été annoncée. La suite du programme est sans doute du domaine de la tractation avec les autorités marocaines. Le nombre important d'arrivées pourrait résulter d'une mesure de rétorsion de Rabat, notamment à la suite de l'accueil dans un hôpital espagnol du chef des milices sahraouies du front Polisario, entre autres litiges.

En cas de retour forcé, prévu dans les accords hispano-marocains sur les

migrants arrivant à la nage, ceux-ci peuvent s'attendre aux exactions des policiers marocains, à la prison, à l'exil punitif à bonne distance des villes, et de toute façon à retrouver la misère qui les a poussés à partir.

Les blindés installés par les autorités espagnoles pour dissuader de nouvelles tentatives de passage de la frontière, les gaz lacrymogènes, l'appui de policiers marocains, ne parviendront sans doute qu'à ralentir la fuite des désespérés marocains et subsahariens vers l'Europe. Dans la nuit, des groupes de jeunes ont

encore marché vers Ceuta, certains s'accrochant à l'arrière de camions, depuis la petite ville d'Assilah, à une centaine de kilomètres au sud. « Je n'ai aucun avenir ici, mon but c'est de passer pour aller vers l'Europe », témoignait l'un d'entre eux.

Comme 13000 de leurs semblables qui ont réussi, depuis le début de l'année, à gagner les côtes européennes, ces réfugiés doivent pouvoir être accueillis dignement là où ils le souhaitent, dans un continent européen parmi les plus riches du monde.

Viviane Lafont

## Élections régionales : les listes de Lutte ouvrière

Les treize listes de Lutte ouvrière pour les élections régionales du 20 juin ont été déposées. Ainsi des candidats de Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs seront présents dans les douze régions de métropole ainsi qu'à La Réunion. Nos camarades de Combat ouvrier présentent également leurs listes en Martinique et en Guadeloupe. Nous présentons ci-après la liste de la région Normandie.

Pascal Le Manach, ouvrier à l'usine Renault de Cléon, en Seine-MARitime, conduit cette liste dont tous les candidats sont issus du monde du travail.

Pour les politiciens en campagne, les régions sont des enjeux importants en termes de carrières ou de relations avec la bourgeoisie locale, arrosée de millions prélevés sur les budgets régionaux. C'est ainsi que l'usine Faurecia de Caligny, dans l'Orne, a touché deux millions d'euros de la Région pour ouvrir deux nouvelles lignes de production, en échange d'une vague promesse de création d'une soixantaine de postes d'ici 2024. En attendant, la direction a empoché l'argent et réduit au chômage la plupart des intérimaires durant le premier confinement.

En Normandie, le secteur automobile compte près de 45000 travailleurs. À ceux de Renault ou de PSA, s'ajoutent les

salariés des équipementiers et des sous-traitants, comme Faurecia, Sealynx, Bosch, Autoliv, Valeo. Toutes ces sociétés ont engrangé d'importants bénéfices et suppriment des emplois. Renault a accumulé 25 milliards de bénéfices en dix ans, ce qui ne l'empêche pas de prévoir 15000 suppressions d'emplois dans le monde.

Tous ces grands groupes prennent prétexte de la crise sanitaire pour justifier les destructions d'emplois et les conditions de travail dégradées à la clé. C'est aussi le cas dans l'aéronautique, où le patronat s'abrite derrière la baisse du trafic aérien pour justifier ses mauvais coups. Collins Aerospace, à Saint-Marcel, ou Ariane-Group à Vernon, détruisent des emplois, de même que Thales à Pont-Audemer, qui affiche pourtant 1,33 milliard de bénéfices pour 2020.

La crise sanitaire, en plus d'être un accélérateur



La liste de Lutte ouvrière pour la région Normandie.

brutal de la crise économique, a mis en lumière l'incurie des gouvernements qui se sont succédé et ont taillé dans les effectifs dans la santé, dans l'éducation, dans tous les services utiles à la population. En avril dernier, Castex est passé au CHU de Caen, annonçant la création de 140 postes. En fait de « création », il s'agit jute de renoncer - pour le moment - aux réductions d'effectifs qui étaient programmées.

C'est pour dénoncer cette offensive du patronat et du gouvernement que les candidats de Lutte ouvrière se présentent. Face à la crise, s'il y a moins de

travail, chacun doit travailler moins, pour que tous les travailleurs conservent un emploi et un salaire décent. Cela sacrifierait les profits ? Oui, mais l'enjeu est entre leurs profits, actuels ou accumulés depuis des années, et la vie des travailleurs et de leurs familles !

La campagne de Lutte ouvrière veut populariser des objectifs de lutte. Laisser les mains libres aux patrons et autres financiers est une calamité : c'est une évidence dans les hôpitaux et l'industrie pharmaceutique, mais c'est le cas partout. Plus que jamais, il faut mettre en avant un programme qui conteste

le pouvoir de la grande bourgeoisie :

- Contre le chômage qui menace les travailleurs, il faut répartir le travail existant entre tous sans diminution de salaire.

- Contre la pauvreté, il faut augmenter les salaires, les retraites et les allocations, et les garantir en les indexant sur le coût de la vie.

Mais surtout, il faut que les travailleurs, présents dans tous les secteurs de l'économie, en expropriant les capitalistes, imposent leur contrôle sur les entreprises et sur le fonctionnement de toute l'économie.

## Rassemblement des listes de Lutte ouvrière dimanche 13 juin à Presles (Val-d'Oise)

Le 13 juin devrait avoir lieu un rassemblement de soutien aux listes de Lutte ouvrière aux élections régionales. Il comprendra un meeting de Nathalie Arthaud, qui conduit la liste de l'Île-de-France, et les listes des autres régions seront

également représentées.

Ce rassemblement aura lieu sur le terrain de Presles, où se tient habituellement la fête de Lutte ouvrière. Nous tiendrons bien sûr compte dans son organisation de toutes les obligations liées au respect

des normes sanitaires actuelles.

Ce rassemblement aura aussi un caractère festif. Il permettra une large participation de nos militants, sympathisants et amis, pour qui ce sera une occasion de se retrouver autour de la

défense de nos idées.

Nous donnerons d'autres précisions dans les prochains numéros de Lutte ouvrière, mais d'ores et déjà il faut réserver cette date et prévoir de venir nombreux le dimanche 13 juin à Presles !

